

---

**COMMISSION INTERNATIONALE  
pour la CONSERVATION  
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

---

---

**R A P P O R T**  
de la période biennale 2006-07  
**II<sup>ème</sup> PARTIE (2007) - Vol. 2**  
**Version française      SCRS**

---

# COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

## **PARTIES CONTRACTANTES**

(au 31 décembre 2007)

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Barbade, Belize, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chine, Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Croatie, Egypte, Etats-Unis, France (St-Pierre et Miquelon), Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée (Rép.), Guinée équatoriale, Honduras, Islande, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Panama, Philippines, Royaume-Uni (Territoires d'outre-mer), Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tomé e Príncipe, Sénégal, Syrie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela.

## **BUREAU**

<i>Président de la Commission</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Second Vice-Président</i>
DR. FABIO HAZIN, Brésil (depuis le 18 novembre 2007)	E.-J. SPENCER, Communauté européenne (depuis le 20 novembre 2005)	A. SHARE, Afrique du sud (depuis le 18 novembre 2007)

<i>Sous-commission</i>	<b>COMPOSITION DES SOUS-COMMISSIONS</b>	<i>Présidence</i>
-1- <i>Thonidés tropicaux</i>	Afrique du Sud, Angola, Belize, Brésil, Canada, Cap-Vert, Chine, Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Gabon, Ghana, Guatemala, Guinée équatoriale, Honduras, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Namibie, Panama, Philippines, Russie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tome e Príncipe, Sénégal, Trinidad et Tobago, Turquie, Uruguay, Venezuela	Côte d'Ivoire
-2- <i>Thonidés Tempérés, Nord</i>	Algérie, Belize, Brésil, Canada, Chine, Communauté européenne, Corée (Rép.), Croatie, Egypte, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Islande, Japon, Libye, Maroc, Mexique, Norvège, Panama, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Syrie, Tunisie, Turquie	Communauté européenne
-3- <i>Thonidés Tempérés, Sud</i>	Afrique du Sud, Belize, Brésil, Communauté européenne, Etats-Unis, Japon, Namibie, Turquie	Mexique
-4- <i>Autres espèces</i>	Afrique du Sud, Algérie, Angola, Belize, Brésil, Canada, Chine, Communauté européenne, Corée (Rép.), Côte d'Ivoire, Etats-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Gabon, Guinée équatoriale, Japon, Maroc, Mexique, Namibie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, São Tome e Príncipe, Sénégal, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela	Japon

## **ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION**

	<i>Président</i>
COMITÉ PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)	J. JONES, Canada (depuis le 21 novembre 1997)
COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS) Sous-comité des Statistiques: M. ORTIZ (Etats-Unis), Coordinateur Sous-comité des Ecosystèmes : H. ARRIZABALAGA (CE-Espagne), Coordinateur	G. SCOTT, Etats-Unis (depuis le 7 octobre 2005)
COMITÉ D'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE L'ICCAT	C. ROGERS, Etats-Unis (depuis le 18 novembre 2007)
GROUPE DE TRAVAIL PERMANENT SUR L'AMELIORATION DES STATISTIQUES ET DES MESURES DE CONSERVATION DE L'ICCAT (PWG)	S. LAPOINTE, Canada (depuis le 18 novembre 2007)

## **SECRETARIAT ICCAT**

*Secrétaire Exécutif:* M. D MESKI  
*Adresse:* C/Corazón de María 8, Madrid 28002 (Espagne)  
*Internet:* <http://www.iccat.int> *E-mail:* [info@iccat.int](mailto:info@iccat.int)

## RAPPORTS BIENNAUX DE LA COMMISSION

Rapport de la Première Réunion de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (Rome, 1-6 décembre 1969). Rapport sur les Pêches n°84, FAO.

Rapport de la Première Réunion Extraordinaire du Conseil (Madrid, 17-18 avril 1970). N°1- Rapport de la période biennale, 1970-71, I<sup>ère</sup> Partie, 1970.

Rapport de la période biennale, 1970-71, II<sup>ème</sup> Partie, 1971.

Rapport de la période biennale, 1970-71, III<sup>ème</sup> Partie, 1972.

Rapport de la période biennale, 1972-73, I<sup>ère</sup> Partie, 1973.

Rapport de la période biennale, 1972-73, II<sup>ème</sup> Partie, 1974.

Rapport de la période biennale, 1974-75, I<sup>ère</sup> Partie, 1975.

Rapport de la période biennale, 1974-75, II<sup>ème</sup> Partie, 1976.

Rapport de la période biennale, 1976-77, I<sup>ère</sup> Partie, 1977.

Rapport de la période biennale, 1976-77, II<sup>ème</sup> Partie, 1978.

Rapport de la période biennale, 1978-79, I<sup>ère</sup> Partie, 1979.

Rapport de la période biennale, 1978-79, II<sup>ème</sup> Partie, 1980.

Rapport de la période biennale, 1980-81, I<sup>ère</sup> Partie, 1981.

Rapport de la période biennale, 1980-81, II<sup>ème</sup> Partie, 1982.

Rapport de la période biennale, 1982-83, I<sup>ère</sup> Partie, 1983.

Rapport de la période biennale, 1982-83, II<sup>ème</sup> Partie, 1984.

Rapport de la période biennale, 1984-85, I<sup>ère</sup> Partie, 1985.

Rapport de la période biennale, 1984-85, II<sup>ème</sup> Partie, 1986.

Rapport de la période biennale, 1986-87, I<sup>ère</sup> Partie, 1987.

Rapport de la période biennale, 1986-87, II<sup>ème</sup> Partie, 1988.

Rapport de la période biennale, 1988-89, I<sup>ère</sup> Partie, 1989.

Rapport de la période biennale, 1988-89, II<sup>ème</sup> Partie, 1990.

Rapport de la période biennale, 1990-91, I<sup>ère</sup> Partie, 1991.

Rapport de la période biennale, 1990-91, II<sup>ème</sup> Partie, 1992.

Rapport de la période biennale, 1992-93, I<sup>ère</sup> Partie, 1993.

Rapport de la période biennale, 1992-93, II<sup>ème</sup> Partie, 1994.

Rapport de la période biennale, 1994-95, I<sup>ère</sup> Partie, 1995. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1994-95, II<sup>ème</sup> Partie, 1996. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1996-97, I<sup>ère</sup> Partie, 1997. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1996-97, II<sup>ème</sup> Partie, 1998. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1998-99, I<sup>ère</sup> Partie, 1999. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 1998-99, II<sup>ème</sup> Partie, 2000. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2000-01, I<sup>ère</sup> Partie, 2001. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2000-01, II<sup>ème</sup> Partie, 2002. (Vols. 1-2).

Rapport de la période biennale, 2002-03, I<sup>ère</sup> Partie, 2003. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2002-03, II<sup>ème</sup> Partie, 2004. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2004-05, I<sup>ère</sup> Partie, 2005. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2004-05, II<sup>ème</sup> Partie, 2006. (Vols. 1-3).

Rapport de la période biennale, 2006-07, I<sup>ère</sup> Partie, 2007. (Vols. 1-3).

Pour obtenir de plus amples informations et une liste complète des publications de l'ICCAT, veuillez consulter le site : [www.iccat.int](http://www.iccat.int).

Le présent rapport peut être cité sous l'une des formes suivantes: ICCAT, 2008. – Rapport de la période biennale, 2006-07, II<sup>ème</sup> Partie, .....pp.; ou (auteur), (titre de l'article). *In* ICCAT, 2008, Rapport de la période biennale, 2006-07, II<sup>ème</sup> Partie, ..... (pages).



## PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties contractantes à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), ainsi qu'aux délégués et conseillers qui représentent ces Parties contractantes, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période biennale 2006-2007, II<sup>ème</sup> Partie (2007)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la seconde moitié de cette période biennale.

Ce rapport contient le rapport de la 20<sup>ème</sup> Réunion ordinaire de la Commission (Antalya, Turquie, 9-18 novembre 2007) et les rapports de réunion des Sous-commissions, des Comités permanents et des Sous-comités, ainsi que de divers Groupes de travail. Il comprend également un résumé des activités du Secrétariat, et les Rapports annuels remis par les Parties contractantes à l'ICCAT et les observateurs concernant leurs activités de pêche de thonidés et d'espèces voisines dans la zone de la Convention.

Le Rapport de l'année 2007 est publié en trois volumes. Le *Volume 1* réunit les rapports administratifs et financiers du Secrétariat, les comptes rendus de réunion de la Commission et les rapports de toutes les réunions annexes, à l'exception du Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). Le *Volume 2* contient le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche et le Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) et ses appendices. Le *Volume 3* (qui, à partir du présent volume, ne sera publié qu'électroniquement) contient les Rapports annuels des Parties contractantes de la Commission et des Observateurs.

Le présent rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2-d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il est disponible dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, français et espagnol.

*WILLIAM T. HOGARTH*  
*Président de la Commission*

## TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU SECÉTARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE EN 2007 .....	1
RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS) .....	51
1 Ouverture de la réunion .....	51
2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions .....	51
3 Présentation des délégations des Parties contractantes .....	51
4 Présentation et admission des observateurs .....	51
5 Admission des travaux scientifiques .....	51
6 Rapport des activités du Secrétariat en matière de recherche et de statistiques .....	52
7 Examen des pêcheries et des programmes de recherche nationaux .....	52
8 Résumés exécutifs sur les espèces .....	65
<b>8.1 YFT</b> – Albacore .....	67
<b>8.2 BET</b> - Thon obèse .....	76
<b>8.3 SKJ</b> – Listao .....	85
<b>8.4 ALB</b> – Germon .....	95
<b>8.5 BFT</b> – Thon rouge .....	112
<b>8.6 BUM/WHM</b> – Makaire bleu / Makaire blanc .....	131
<b>8.7 SAI</b> – Voiliers .....	140
<b>8.8 SWO-Atl.</b> - Espadon de l'Atlantique .....	145
<b>8.9 SWO-Med.</b> - Espadon de la Méditerranée .....	156
<b>8.10 SBF</b> - Thon rouge du sud .....	164
<b>8.11 SMT</b> - Thonidés mineurs .....	165
<b>8.12 SHK</b> – Requins (Peau bleue et taupe bleu) .....	176
9 Rapport des réunions intersessions .....	190
9.1 Réunion intersession du Sous-comité des Ecosystèmes .....	190
9.2 Réunion <i>ad hoc</i> visant à l'élaboration des entrées MULTIFAN-CL pour l'évaluation de germon de 2007 .....	190
9.3 Réunion du Groupe de travail <i>ad hoc</i> de coordination du marquage .....	191
9.4 Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks .....	192
9.5 Réunion intersession du Groupe d'espèces de thonidés tropicaux .....	193
9.6 Session d'évaluation du stock de thon obèse .....	194
9.7 Réunion de préparation des données du Groupe d'espèces sur les requins .....	194
9.8 Session d'évaluation des stocks de germon .....	194
9.9 Session d'évaluation du stock d'espadon de la Méditerranée .....	194
10 Rapport des Programmes spéciaux de recherche .....	194
10.1 Programme d'Année Thon rouge (BYP) .....	194
10.2 Programme de recherche intensive sur les istiophoridés .....	194
11 Rapport de la réunion du Sous-comité des Statistiques .....	194
12 Rapport de la réunion du Sous-comité des Ecosystèmes .....	196
13 Examen de la planification des activités futures .....	196
13.1 Réunions intersessions proposées pour 2008 .....	196
13.2 Plans de travail annuels pour 2008 .....	196
13.3 Lieu et dates de la prochaine réunion du SCRS .....	196
14 Recommandations générales à la Commission .....	198

15	Réponses aux requêtes de la Commission .....	200
	15.1 Demandes d'évaluation des insuffisances de données à l'ICCAT en portant l'accent sur la mesure dans laquelle ces insuffisances peuvent affecter l'avis de gestion [Rec. 05-09] .....	200
	15.2 Examen des informations sur la capacité de pêche [Rés. 06-19] .....	205
	15.3 Examen des informations disponibles sur les pêcheries sportives et récréatives [Rés. 06-17] .....	206
	15.4 Progrès réalisés dans l'évaluation de l'impact des hameçons circulaires sur les rejets morts des pêcheries palangrières [Rés. 05-08] .....	211
	15.5 Examen des informations sur les taux de croissance du thon rouge d'élevage [Rec. 06-07] .....	212
16	Autres questions .....	212
	16.1 Proposition relative aux publications .....	212
	16.2 Progrès du Programme d'observateurs de l'ICCAT .....	213
	16.3 Atelier sur l'approche de précaution .....	213
	16.4 Hommage à R. Pianet et au Dr V. Restrepo .....	213
	16.5 Profil du poste d'expert en dynamique des populations .....	214
	16.6 Formats électroniques .....	214
17	Election du Président .....	214
18	Adoption du rapport et clôture .....	214
Appendice 1	Ordre du jour SCRS .....	215
Appendice 2	Liste des participants .....	216
Appendice 3	Liste des documents .....	224
Appendice 4	Discours d'ouverture du Secrétaire exécutif de l'ICCAT .....	228
Appendice 5	Plans de travail des Groupes d'espèces pour 2008 .....	229
Appendice 6	Rapport du Programme d'Année Thon rouge .....	239
Appendice 7	Rapport du Programme de Recherche intensive sur les istiophoridés .....	243
Appendice 8	Rapport de la Réunion du Sous-comité des Statistiques .....	248
Appendice 9	Rapport de la Réunion du Sous-comité des Ecosystèmes .....	259
Appendice 10	Format commun aux ORGP thonières pour la présentation de l'état des stocks .....	271
Appendice 11	Description du poste d'expert en dynamique des populations .....	274
Appendice 12	Symposium mondial pour l'étude des fluctuations des stocks de thon rouge du nord ( <i>Thunnus Thynnus</i> et <i>Thunnus Orientalis</i> ) y compris des périodes historiques .....	276
Appendice 13	Liste des acronymes .....	278
Appendice 14	Références .....	280

## RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE EN 2007

### Introduction

Ce document résume le travail réalisé par le Secrétariat au cours de l'année 2007 en matière de collecte, de diffusion et de gestion des informations sur les statistiques de pêche dans la zone de la Convention concernant les espèces gérées par l'ICCAT. Le document fait aussi référence à la coordination de la recherche et aux publications réalisées. Les informations recueillies dans ce document se réfèrent à celles reçues au Secrétariat jusqu'à la date du 9 septembre 2007. Au delà de cette date, les informations soumises au Secrétariat (**Tableau 9**) n'ont pas été traitées aux fins de leur incorporation dans le présent rapport.

### 1 Données de capture

Pour répondre à certaines demandes de la Commission, le Comité scientifique a dû nécessiter des informations plus détaillées et précises. Conformément aux exigences du SCRS en matière de données et appuyées par différentes résolutions et recommandations de la Commission, le Secrétariat a diffusé des circulaires indiquant les types d'informations de 2006 requises avec le format et les dates limites pour leur soumission. Au cours de l'année en cours le Secrétariat a reçu et traité un total de 448.320 enregistrements répartis comme suit :

- 1.917 pour les informations sur la description des flottilles ;
- 2.683 concernant les prises nominales (Tâche I) ;
- 152.469 pour la Tâche II (capture et effort) ;
- 323.180 pour la Tâche II (mesuration des tailles).

#### 1.1 Tâche I

En ce qui concerne la déclaration des prises nominales (Tâche I), 19 Parties contractantes seulement sur les 43 que compte notre Commission avaient soumis ces informations. Ainsi, 56% des Parties contractantes n'ont pas pu remplir une de leurs obligations. Le **Tableau 1** donne un résumé synthétique de ces données reçues par espèce pour toutes les Parties qui ont eu des pêcheries thonières au cours des 6 dernières années (2000-2005). Ce tableau indique simplement la soumission d'au moins une information de prise nominale et ces données pourraient ne pas représenter la totalité des prises des pêcheries de la flottille concernée. Pour avoir plus de détails par flottille et par engin, il faudra consulter le **Tableau 2**. Dans ce second tableau, ont été exclues les Parties qui n'ont soumis aucune information.

Compte tenu du temps de traitement et validation de ces informations requis par le Secrétariat, le SCRS avait adopté comme date limite le 31 juillet 2007. Malheureusement, parmi les 19 Parties contractantes qui avaient répondu, six Parties n'ont pas pu respecter le délai (**Tableau 3**). Le SCRS devrait étudier la possibilité de revoir cette date limite si son respect ne peut pas être suivi.

Le Secrétariat a constaté avec beaucoup de satisfaction que les formulaires officiels adoptés par le SCRS sont de plus en plus utilisés, ce qui a largement facilité le processus d'assimilation des informations dans les bases de données. Cependant, le formulaire sur les caractéristiques des flottilles (FORM-1) qui contient des données qui sont des indicateurs importants dans les pêcheries n'est que rarement rempli. Le **Tableau 4** nous donne le résumé du nombre de bateaux selon le tonnage (GRT) ou selon la longueur (LOA), déclaré par flottille et type d'engin.

#### 1.2 Tâche II – Données de prise et d'effort

Les informations de la Tâche II (prise et effort) constituent la base fondamentale pour estimer les efforts de pêche et servent en même temps de support pour avoir une redistribution spatio-temporelle des captures nominales en carré de 5 degrés/mois. Le **Tableau 5** nous donne les détails des informations reçues par flottille.

### **1.3 Tâche II- Echantillonnage de tailles**

Le second volet de la Tâche II concerne les échantillonnages par taille de la capture qui, d'ailleurs, est souvent réalisé en même temps que la collecte des informations de prise et effort. Ces informations permettent de connaître la structure démographique de la prise et du stock. Le **Tableau 6** nous résume les données pour les principales espèces.

### **1.4 Fichiers de travail pour les réunions d'évaluation et de préparation des données**

En réponse à une des recommandations émises en 2006 par le SCRS, le Secrétariat a réestimé intégralement la composition de prise par taille (CAS) du listao des captures actualisées la dernière fois lors de la session d'évaluation du stock de listao de 1999, tenue à Madrid (Anon., 2000). Les estimations ont été présentées à la Réunion intersession du Groupe de travail sur les espèces tropicales (11-16 avril 2007, Recife, Brésil).

Le Secrétariat a également procédé à deux révisions complètes de la CAS du thon obèse et du germon. Ces révisions visaient à synchroniser en poids la CAS, la Tâche I et les jeux de données CATDIS ainsi qu'à stratifier (par flottille et groupe d'engins) l'information afin de pouvoir être utilisée dans le contexte MULTIFAN-CL. Les deux révisions ont été présentées et adoptées lors des évaluations respectives tenues à Madrid en 2007 (thon obèse: 5-12 juin ; germon : 5-12 juillet). La documentation relative à ces estimations est en cours d'élaboration au Secrétariat et sera présentée à la réunion du SCRS de 2007.

### **1.5 Base de données CATDIS**

CATDIS, qui est largement utilisé dans les évaluations, est actuellement une estimation des prises nominales de la Tâche I des principales espèces de thonidés, stratifiées par flottille, engins principaux (palangre, canne, senne et « autres »), trimestre ou mois et carrés de 5x5. Cette structure n'est pas toujours la plus optimale pour toutes les espèces, compte tenu notamment du groupe d'engins combinés « autres ». Par ailleurs, le niveau de détail requis par un nouveau cadre tel que MULTIFAN-CL, qui se base sur les « pêcheries » (combinaisons réelles des flottilles et engins de pêche) implique une stratification que CATDIS ne peut actuellement pas offrir. En conséquence, le Secrétariat a révisé la totalité de CATDIS pour le germon et le thon obèse de 1950 à 2005. Cette révision incluait la ventilation des flottilles des données de la Tâche I, des séries historiques et de prise et d'effort révisées durant ces 4 dernières années, et portait essentiellement sur la ventilation des prises du groupe d'engins combinés « autres ». Etant donné que cette tâche nécessite beaucoup de temps, la révision des autres espèces dans CATDIS sera réalisée en 2008.

### **1.6 Révisions historiques**

La majorité des informations de prises incluses dans la Tâche I, qui ne proviennent pas de déclarations officielles mais sont des reports de prise antérieures, ont été marquées dans la base de données. La pêcherie portugaise des canneurs (Tâche I) a été ventilée par flottille et zone (Acores, Madère et Continent).

Les prises historiques espagnoles de germon, effectuées par des canneurs et ligneurs, ont été révisées et déclassifiées pour la période allant de 1973 à 2005 (Ortiz de Zárate *et al.*, 2007).

Les prises françaises de germon de 1954-1956 sont classées dans les ligneurs.

La révision des prises algériennes de thon rouge pour la période 1991-1997 est toujours en instance.

## **2 Marquage**

### **2.1 Amélioration de la base de données**

Le Secrétariat a continué le travail de contrôle, de vérification et de nettoyage de la base de données des marques relâchées et récupérées sur les thonidés et requins. Le fichier comporte à l'heure actuelle 426.983 enregistrements (**Tableau 7**).

Les scientifiques espagnols viennent de nous soumettre un fichier contenant 2.700 enregistrements de marquage relatifs au programme BETYP. Ces informations vont être vérifiées et si elles ne figurent pas dans les bases de données de l'ICCAT, le fichier global sera mis à jour.

Le correspondant de marquage des Etats-Unis a remis au Secrétariat un fichier contenant environ 500.000 enregistrements pour son incorporation dans les bases de données du Secrétariat. La majorité des informations contenues dans cet envoi figurent déjà dans les fichiers de l'ICCAT. Compte tenu du volume énorme de l'information devant être manipulée pour la mise à jour des bases de données, un protocole d'échange d'informations devra être défini entre les Etats-Unis et le Secrétariat pour la mise à jour régulière des données de marquage.

## **2.2 Tirage au sort**

Pour cette année le Secrétariat a reçu des informations de marquage et de récupérations de marques des Parties contractantes suivantes:

- Uruguay : marquages de requins et d'espadon.
- CE-Portugal : marquages de thon rouge et d'espadon.
- CE-Italie : marquage d'espadon.
- CE-Grèce : marquage de thon rouge et d'espadon.
- CE-Espagne (AZTI) : marquage de germon et de thon rouge.
- CE-Espagne (Santander) : marquage de thon rouge et de germon.
- CE-Espagne (Vigo) : marquage de requins et d'espadon.
- CE-Espagne (Tenerife) : marquage programme BETYP.
- Etats-Unis : marquage de thonidés et de requins.

## **2.3 Coordination du programme de marquage**

### **2.3.1 Accord spécial avec l'IEO**

En 2006, le Secrétariat et l'Institut Espagnol d'Océanographie (IEO) ont signé un protocole d'entente afin d'entreprendre des activités en collaboration en ce qui concerne les marques archives pop-up. Vingt marques de ce type ont été déployées en 2007 et 20 autres seront achetées fin 2007 aux fins de leur déploiement en 2008.

### **2.3.2 Marques distribuées**

Dans sa politique de collaboration avec les laboratoires nationaux, le Secrétariat a distribué, au cours de l'année en cours, 3.360 marques spaghettis aux Parties contractantes suivantes :

- CE-Espagne (AZTI) : 2.000 marques.
- CE-Espagne (IEO Malaga) : 1.000 marques.
- CE-France : 10 marques.
- CE-Italie (Genova) : 50 marques.
- Uruguay : 300 marques.

## **3 Amélioration des données**

Dans le but d'améliorer la collecte et la qualité des données, le Japon a financé un Projet japonais d'amélioration des données (JDIP), domicilié au Secrétariat de l'ICCAT, et la Commission a également adopté un chapitre budgétaire appelé Fonds pour les Données pour servir à l'amélioration des données et au renforcement des capacités des Parties en développement. Ces fonds ont été largement utilisés pour financer la participation de plusieurs scientifiques aux différentes réunions du SCRS. Ces fonds ont aussi permis de tenir divers cours de formations et ateliers ci-dessous résumés.

### **3.1 Atelier de Dakar**

Un second atelier sur l'amélioration des données a été tenu à Dakar, du 18 au 22 juin 2007, réunissant 16 participants des Parties contractantes suivantes : Angola, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, République de Guinée, Sao Tome & Principe et Sénégal. Le responsable du projet FAO-Fishcode-STF a également pris part à cet atelier.

Le financement de cet atelier provenait des fonds du Président de l'ICCAT, avec un apport supplémentaire du JDIP et du Fonds pour les données.

### **3.2 Cours de formation en Amérique du sud**

Un cours de formation a été tenu à Recife, au Brésil (5-16 février 2007), rassemblant 22 étudiants (13 du Brésil, 4 de l'Uruguay et 5 du Venezuela). Ce cours visait à trois principaux objectifs pédagogiques : (1) Utilisation des méthodes de vraisemblance maximale pour l'estimation des paramètres, en portant l'accent sur les modèles non linéaires ; (2) Théorie et pratique de l'estimation de points de référence biologiques communs, en portant l'accent sur les indices approchant pour les situations modérées en données ; et (3) Théorie et pratique des modèles de production.

### **3.3 Cours de formation à Madrid**

Le cours d'introduction sur l'analyse statistique des données des pêcheries pour la dérivation de la CPUE standardisée a été tenu du 28 mai au 4 juin 2007 au Secrétariat. Les instructeurs étaient deux scientifiques japonais et cinq scientifiques (la participation de deux d'entre eux était à la charge du JDIP, le Fonds pour les données des Etats-Unis a financé la présence du troisième et les deux autres y ont participé en assumant leurs propres frais) ont pris part à ce cours. Ce cours s'est divisé en trois parties: la théorie, la pratique et des exemples d'analyse des données. Le cours a été évalué favorablement par les instructeurs et les participants et un cours avancé devrait se dérouler à l'avenir. L'**Appendice 1** contient un rapport détaillé des activités du Projet au cours de 2007, budget compris.

## **4 Enquête**

L'enquête initiée en 2000 par le Secrétariat pour mieux définir un profil des pêcheries des Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes a eu un taux de réponse de 80 %. Le détail de toutes les réponses est disponible au Secrétariat, lequel devra mettre à jour ces informations, compte tenu du développement de certaines pêcheries.

## **5 Aperçu des bases de données du Secrétariat**

Diverses bases de données ont été développées (et incluses dans le système de gestion de la base de données relationnelles de l'ICCAT : ICCAT-DB) afin de gérer l'information liée aux nouvelles recommandations (déclarations mensuelles des prises de thon rouge, déclarations de mise en cages de thon rouge, établissements d'engraissement, transbordements, diverses listes de navires, ports de débarquements autorisés, etc.). Certaines interfaces simples ont été élaborées en vue de gérer cette information. Toutefois, une grande partie de cette tâche qui nécessite beaucoup de temps (intégralité, programmes d'assimilation des données, fonctions d'extraction des données, etc.) sera réalisée en 2008.

En ce qui concerne les éléments des bases de données statistiques de ICCAT-DB, aucune amélioration majeure n'a été apportée cette année, en raison, une nouvelle fois, de la grande charge de travail du Secrétariat en 2007. Tout comme en 2006, les principales tâches prévues pour 2007 (plusieurs applications pour la manipulation des données, processus de validation de la Tâche II en cours, révision et validation du marquage, etc.) ont été reportées à 2008.

Le projet de documentation de la base de données (Manuel de référence technique et Guide de l'utilisateur) a également été reporté à 2008 pour les raisons susmentionnées. La documentation de ICCAT-DB est considérée comme une priorité et le Secrétariat devrait déployer tous les efforts possibles en vue de terminer cette documentation en 2008.

## **6 Examen de la base de données commerciales**

Au cours des 12 derniers mois, le Secrétariat a reçu, traité et incorporé dans ses bases de données 11.707 enregistrements, découlant de la mise en place du Programme de Document Statistique. Le **Tableau 8a** liste les Parties qui ont soumis des informations pour les trois espèces concernées par le Programme de Document Statistique. Les **Tableaux 8b, 8c et 8d** comparent les informations des prises nominales (Tâche I) et les informations calculées avec les données commerciales issues du Document Statistique.

## 7 Développement de la page web ICCAT

La page web de l'ICCAT est hébergée par une société privée de hosting et housing qui gère plus de 40.000 domaines. Le Secrétariat de l'ICCAT gère en ce moment 3 sites (ICCAT.ES, ICCAT.ORG et ICCAT.INT) qui pointent tous sur la même page web. En outre, le Secrétariat continue de maintenir la page web commune de cinq ORGP thonières (Tuna-org.org), dont le contenu principal est la liste positive des bateaux, les listes des navires IUU et le calendrier des réunions des différentes organisations.

La recommandation de disposer d'un site web dans les trois langues officielles ne s'est pas encore réalisée, mais le Secrétariat continue de mettre en ligne tous les documents et rapports dans les trois langues.

## 8 Développement d'un réseau local ICCAT

Le Secrétariat dispose de 4 serveurs avec une capacité totale de stockage 900 GB sur disque. Des sauvegardes quotidiennes et hebdomadaires sont réalisées régulièrement et une sauvegarde est transférée mensuellement dans un coffre-fort d'une banque.

## 9 Publications et diffusion des données

### 9.1 Bulletin statistique

Le volume 36 du Bulletin statistique a été publié au cours du mois de septembre 2007. Le format est identique à la précédente publication. Une proposition de collaboration avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour la publication d'un Atlas est en cours de discussion. Les conclusions de ces discussions pourraient avoir un impact sur la publication du Bulletin Statistique.

### 9.2 Tâche I

En dehors du Bulletin statistique, le Secrétariat a mis en ligne sur Internet une application très souple pour l'extraction des informations des prises nominales. Dans le but de rendre ces données accessibles aux utilisateurs de FISHSTAT, la base de données est aussi convertie au format de ce logiciel.

### 9.3 Tâche II

Depuis l'arrêt de la publication du Recueil de données statistiques, les bases de données de la Tâche II sont accessibles sur la page web de l'ICCAT à travers des applications assez simples à utiliser.

Prochainement, le Secrétariat pense développer un fichier de travail sur les efforts de pêche avec toutes les substitutions et extrapolations requises.

### 9.4 Recueil des documents scientifiques

En 2007, le numéro 60 du *Recueil de documents scientifiques* a été publié en six volumes (2.147 pages), incluant les rapports des réunions intersessions et les documents présentés à l'occasion de ces réunions ainsi qu'à la réunion du SCRS de 2006. La publication a été réalisée sur support papier et en CD.

La préparation de cette publication suppose un important travail éditorial de la part du Secrétariat. L'existence de directives pour les auteurs de documents scientifiques n'implique pas forcément leur respect et certains documents présentés ne remplissent pas les conditions minimales (par exemple, résumé et mot clef) requises pour leur inclusion dans *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts* (ASFA). La révision de ces documents suppose un effort ajouté à celui du formatage, nécessaire pour un grand nombre de documents. Les références bibliographiques sont également vérifiées et corrigées, ce qui améliore considérablement la qualité de la publication mais représente également un plus grand travail. Le Secrétariat a proposé au SCRS d'entreprendre les démarches pour l'inclusion du *Recueil de documents scientifiques* dans *Thomson Scientific* (**Appendice 2**), ce qui impliquerait le maintien du niveau de la qualité de la publication. L'établissement de normes plus strictes visant à l'acceptation des documents par le SCRS, faciliterait considérablement le travail du Secrétariat.

Cette année, le Secrétariat a publié le Recueil complet des Documents scientifiques (vols I-LIX) ainsi que la publication spéciale de l'année Listao au format DVD. Les volumes inclus avaient auparavant été scannés par le Secrétariat. Pour l'élaboration du DVD, le Secrétariat a réalisé un important travail de révision éditoriale de ceux-ci. Cette publication représente un événement important dans le cadre de la recherche sur les thonidés et les espèces apparentées, étant donné qu'elle réunit la totalité des documents scientifiques présentés au SCRS au cours de ses 34 ans d'histoire.

### **9.5 Rapport biennal**

Le Rapport pour la période biennale 2006-2007 (1<sup>ère</sup> partie, 2006) a été publié en 2007. Le Rapport se compose de trois volumes qui reprennent les activités de la Commission (volume 1) et du SCRS (volume 2), durant la première partie de la période biennale ainsi que les Rapports annuels (volume 3).

### **9.6 Bulletin d'information**

Le Secrétariat a publié en 2007 les numéros 5 (février) et 6 (septembre) du Bulletin d'information. L'objectif de cette publication vise à informer un vaste public sur les activités présentes et futures de l'ICCAT. La diffusion est effectuée à travers la page web de l'ICCAT. Depuis cette année (2007), cette publication est disponible dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

### **9.7 Manuel de l'ICCAT**

Les principales activités entreprises en 2007 en ce qui concerne la réalisation du Manuel ont consisté en (a) la rédaction du chapitre sur la description des engins et (b) la traduction du Chapitre 2 (description des espèces biologiques) dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

Les contrats pour la rédaction du Chapitre 3 ainsi que les traductions ont été financés par le Fonds pour les données et le Projet japonais d'amélioration des données (JDIP). Au mois de septembre 2006, les termes de référence des offres de contrat ont été adressés à plus de 120 scientifiques et publiés sur le site web de l'ICCAT. Les offres reçues jusqu'au 15 décembre 2006, date limite établie, concernaient les engins de surface (canne et senne), les madragues et les filets maillants mais ne portaient pas sur les engins tels que la palangre, élément fondamental de la pêche de thonidés et espèces apparentées relevant de l'ICCAT. Afin de résoudre ce problème et d'inclure dans le chapitre tous les engins importants dans la capture de thonidés, le Secrétariat a directement pris contact avec des scientifiques du SCRS. À l'heure actuelle, parmi les offres présentées et acceptées, les points relatifs aux filets maillants et aux madragues ont été reçus et les points relatifs à la canne et à la senne seront soumis prochainement, la date de livraison de ceux-ci ayant été prolongée pour cause de force majeure. Le point relatif à la palangre est en cours d'élaboration, conformément à un accord conclu avant l'appel d'offres. Jusqu'à présent il n'a pas été possible de parvenir à un accord visant à l'élaboration des points correspondant aux autres engins de pêche.

Les principales tâches restantes pour la réalisation du Manuel sont la rédaction et traductions du Chapitre 3 (Pêcheries) et de tous les chapitres restants. Le Secrétariat complètera les chapitres restants.

La date ciblée aux fins de la réalisation du Manuel dans les trois langues est le début de l'année 2008. Toutefois, étant donné que l'élaboration du Chapitre 3 nécessite plus de temps que prévu, il est probable que cette date soit repoussée. Des fonds devraient être soumis par le Fonds pour les données et le JDIP.

### **9.8 Publication de révision par des pairs**

Conformément à la Recommandation du Comité scientifique de 2006, en 2007, le Secrétariat a poursuivi ses travaux visant à parvenir à un accord avec une revue scientifique de renom afin que certains documents présentés au SCRS puissent avoir une diffusion plus large dans le domaine scientifique. À la suite de ces travaux, un accord a été obtenu avec la revue *Aquatic Living Resources* (ALR) et les membres du SCRS en ont été informés le 11 juillet 2007 (**Appendice 2**).

Conformément à l'accord conclu, l'ALR inclura dans sa structure une section permanente consacrée aux thonidés et aux espèces apparentées. Les documents de l'ICCAT qui, compte tenu de leur importance sont considérés intéressants pour ce type de revue, seront publiés dans cette section.

### **9.9 Manuel des procédures de soumission des informations requises par l'ICCAT**

Un nouveau manuel vient d'être développé par le Secrétariat pour faciliter le travail des Parties contractantes pour remplir leurs obligations en matière de soumission d'informations. Le nombre de Recommandations et Résolutions adoptées par la Commission est assez important et la plupart d'entre elles requièrent des informations. Ce support a été distribué et le Secrétariat souhaiterait recevoir les commentaires qui pourraient améliorer l'utilisation de ce document.

### **10 Programme de recherche de l'ICCAT (Programme d'Année Thon rouge (BYP) et Programme de recherche intensive sur les istiophoridés (EBRP))**

Les activités du BYP et de l'EBRP sont présentées séparément dans des rapports au SCRS (**Appendices 6 et 7** du Rapport du SCRS de 2007). La participation du Secrétariat dans ces programmes consiste surtout à faciliter la communication des propositions de recherche aux coordinateurs des programmes aux fins de leur approbation, de déboursier des fonds en conséquence et de maintenir un bilan des comptes des Programmes.

### **11 Activités internationales**

Les diverses réunions auxquelles l'ICCAT a été représentée sont décrites dans le Rapport administratif. Celui-ci inclut un résumé des principales questions discutées à l'occasion de ces réunions. D'autres activités spécifiques concernant les accords internationaux figurent ci-après.

#### **11.1 Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (CWP)**

Le Secrétariat a participé à la 22<sup>ème</sup> session du CWP qui a eu lieu au mois de février 2007 au siège de la FAO. La réunion a décidé de ne pas tenir de réunion intersession comme d'habitude. La collaboration entre l'ICCAT et le projet FAO Fishcode-STF a été passée en revue et une meilleure coordination entre les deux organismes devrait être renforcée. Ainsi, l'Atelier sur l'amélioration des données, tenu à Dakar, a vu la participation de responsable du projet, M. DeGraaf.

L'importance de l'amélioration de la collecte des données dans le contexte de l'approche écosystémique de la gestion des pêches a été soulevée par l'ICCAT. Le CWP a donc recommandé des normes de meilleures pratiques pour les données en vue de procéder au suivi des pêcheries dans le contexte écosystémique.

Le CWP a également recommandé d'explorer l'utilisation des données de VMS à des fins scientifiques et statistiques, en plus de leur utilisation en matière de suivi, de contrôle et de surveillance (MCS).

#### **11.2 FIRMS**

Le Secrétariat a participé à la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité Permanent (Rome, 26 février - 2 mars 2007). Le rapport de la réunion est disponible sur la page web du FIRMS.

En 2007, le Secrétariat a également réalisé diverses tâches liées aux feuilles d'informations sur les stocks relevant de l'ICCAT :

- Préparation des feuilles d'informations correspondant aux stocks qui n'étaient pas inclus précédemment, tels que le listao (stocks de l'est et de l'ouest), le makaire bleu et le makaire blanc.
- Actualisation des feuilles d'informations des stocks évalués par le SCRS en 2006, tels que les deux stocks de thon rouge, les makaires et les deux stocks d'espadon de l'Atlantique.
- Séparation de certaines feuilles d'informations élaborées par ressource, en se conformant strictement au schéma de résumé exécutif de l'espèce, par stock. Ladite séparation a été réalisée pour l'espadon, en 3 fiches distinctes (Atlantique nord et sud et Méditerranée) et le germon (Atlantique nord et sud et Méditerranée).

Au mois de mai 2007, le personnel du Secrétariat a assisté à Madrid, à un cours avancé portant sur la structure de schémas en XML, imparté par un membre du Secrétariat du FIRMS. L'objectif de ce cours visait à tirer profit du travail réalisé au sein de FIRMS et de l'appliquer à l'information de l'ICCAT ayant un contenu et/ou une structure similaires, comme par exemple certains chapitres du Manuel de l'ICCAT actualisé.

### **11.3 ASFA**

En tant que membre de l'ASFA, l'ICCAT est tenue de créer la base de données avec les références des documents publiés dans le *Recueil des documents scientifiques*. Pour les entrées correspondant à la période 2002-2004, l'ICCAT a contracté les services de l'Institut indien d'océanographie. A la fin du contrat, le Secrétariat a assumé ce travail. En 2007, les références des documents présentés au SCRS en 2004, et publiés en 2005 dans le volume LIX du *Recueil des documents scientifiques* ont été transmises à ASFA.

### **Bibliographie**

ANON. 2000. Data Preparation by the Secretariat for the 1999 Skipjack Stock Assessment Session. Collect.Vol. Sci. Pap. ICCAT, 51(1): 221-260.

ICCAT. 2006. Secretariat Report on Statistics and Coordination of Research. *In* Report for Biennial Period, 2004-05, Part II (2005), Vol. 2. pp. 1-37.

ICCAT. 2007. Secretariat Report on Statistics and Coordination of Research in 2006. *In* Report for Biennial Period, 2006-07, Part II (2006), Vol. 2. pp. 1-48.

ORTIZ DE ZÁRATE, V., C. Rodríguez-Cabello, A. Delgado de Molina and S. Barreiro. 2007. Revision of Task I and Task II data of albacore (*Thunnus alalunga*) Spanish surface fisheries operating in the North Atlantic. Collect. Vol. Sci. Pap. ICCAT, 60(2): 415-420.



Colombia															
Costa Rica															
Cuba															
Dominica		55	3	28	0	65	79	3							
Dominican Republic															
Egypt															
Falklands															
Faroe Islands															
Grenada															
Israel															
Jamaica															
Liberia															
Netherlands Antilles	416			3042		1939	150								
Palestinian Territory															
Saint Kitts and Nevis															
Serbia & Montenegro															
Seychelles															
Sierra Leone															
Sta. Lucia															
Togo															
Ukraine															
TOTAL	53341	25807	5184	543	456	62965	19295	82	58415	20833	2106	10919	272	3104	17089

Les cases ombrées indiquent les parties qui n'ont pas soumis de données.





**Tableau 3.** Résumé du respect de la date limite pour la soumission des données de 2006 de la Tâche I.

Statut	Pavillon	Soumission à temps des données ?	Observations
CP	Algerie	NO	A l'exception des données de SWO
	Angola		
	Barbados	NO	
	Belize	YES	
	Brasil		
	Canada	YES	
	Cape Verde		
	China P.R.		
	Côte D'Ivoire	YES	
	Croatia	YES	
	EC.Bulgaria		
	EC.Cyprus	YES	
	EC.Denmark		
	EC.España	YES***	
	EC.Estonia		
	EC.France	YES	
	EC.Germany		
	EC.Greece	NO	
	EC.Ireland	YES	
	EC.Italy	YES	
	EC.Latvia		
	EC.Lithuania		
	EC.Malta	YES	
	EC.Portugal	YES	
	EC.Sweden		
	EC.U.K	YES	
	France (SPM)		
	Gabon		
	Ghana		
	Guatemala		
	Iceland		
	Japan		
	Korea		
	Libya		
	Maroc		
	Mexico	YES	
	Namibia	NO	
	Norway	NO	
	Panama	YES	
	Philippines	YES	
	Russia	YES	
	S. Tomé e P.		
	Senegal	YES	
	South Africa		
	St. Vincent and G.	NO	
	Syria		
Trinidad and T.			
Tunisie			
Turkey			
U.S.A.	YES		
UK.Bermuda	NO		
UK.British V.I.			
UK.Sta Helena	NO		
UK.Turks and Caicos	YES		
Uruguay	YES		
Vanuatu	YES		
Venezuela			
NCC	Chinese Taipei	YES	
	Guyana	YES	

NCO	Argentina		
	Aruba		
	Benin		
	Colombia		
	Costa Rica		
	Cuba		
	Dominica	YES	
	Dominican Republic		
	Egypt		
	Falklands		
	Faroe Islands		
	Grenada		
	Israel		
	Jamaica		
	Liberia		
	Netherlands Antilles	YES	
	Palestinian Territory		
	Saint Kitts and Nevis		
	Serbia & Montenegro		
	Seychelles		
Sierra Leone			
Sta. Lucia			
Togo			
Ukraine			

Les cases ombrées indiquent les parties qui n'ont pas soumis de données.

Les cases avec des pointillés indiquent les parties qui n'ont pas soumis les données à temps.

**Tableau 4.** Numéro des navires avec informations sur TJB ou longueur hors-tout.

Engin	Statut	Pavillon	GRT						LOA								
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
BB	CP	Angola	2							0							
		Brasil		39	36		41	41	41		0	0		41	41	41	
		Cape Verde						1							1		
		EC.España	370	115	199	177		207	192		0	0	0	0		207	0
		EC.France	5						4		0						4
		EC.Portugal				222	220	225	294				222	220	225	294	
		Ghana	26	26	26	26	25	26			0	0	0	0	0	0	
		Namibia	59	29	43		34	21	48		0	0	0		34	21	48
		Senegal	4	4	4				7		2	2	2				7
		South Africa		93	93	153	125	117				0	0	153	125	117	
Venezuela	14	16			8				0	0			8				
<b>BB Total</b>			<b>480</b>	<b>322</b>	<b>401</b>	<b>578</b>	<b>453</b>	<b>638</b>	<b>586</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>375</b>	<b>428</b>	<b>612</b>	<b>394</b>	
GN	CP	EC.Cyprus				499							499				
		U.S.A.				1	1	1	1				0	0	1	1	
	NCC	Guyana					0	763					557		812		
<b>GN Total</b>						<b>500</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>764</b>				<b>499</b>	<b>557</b>	<b>1</b>	<b>813</b>	
HL	CP	EC.Greece					124	60	61					124	60	61	
		Maroc	100	100							0	0					
		South Africa					4							4			
		U.S.A.						18	27						18	27	
<b>HL Total</b>			<b>100</b>	<b>100</b>			<b>128</b>	<b>78</b>	<b>88</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>128</b>	<b>78</b>	<b>88</b>		
HP	CP	Canada							437							437	
		U.S.A.				6	3	1	1				0	0	1	1	
<b>HP Total</b>						<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>438</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>438</b>	
LL	CP	Algerie							296							0	
		Barbados		31	32	32			0		0	0	0				36
		Brasil	89	124	133	117	89	99	91		0	0	0	117	89	99	91
		Canada	364	355	344	60	145	131	63		0	0	0	60	145	131	63
		China P.R.	60	54							0	0					
		EC.Cyprus	20		26	22	38	34	34		0		0	22	38	34	34
		EC.France							3								3
		EC.Greece		459			320	407	384			0			320	407	384
		EC.Italy		64					47			0					47
		EC.Malta							436	358						436	358
		EC.Portugal				79	72	74	78					79	72	74	78
		EC.U.K					1								1		
		France (SPM)				1	1	1	1	1			1	1	1	1	1
		Gabon				13								0			
		Iceland			1								0				
		Japan	203	204		205	223	248			0	0		0	0	0	
		Korea	9	5							0	0					
		Libya	6	19							0	0					
		Mexico	32	29	33	0	0	30			0	0	0	28	32	30	
		Namibia	37	32	19		16	25	26		0	0	0		16	25	26
		Panama							33								33
		Philippines	11	5	4		10		10		0	0	0		10		10
		Russian							1								1
		South Africa		133	43	26	32	23				0	0	26	32	23	
		St. Vincent & G.		6	43	43	46					0	0	0	46		
		Trinidad and T.	19	20	20	10	10	14			0	0	0	10	10	14	
		Tunisie	42	42							0	0					
		U.S.A.	180	161	150	152	116	112	100		0	0	0	0	0	112	100
		UK.Bermuda	2								0						
		UK.Sta Helena		1								0					
Uruguay	8		9	12	12	12	12		0		0	12	12	12	12		
Vanuatu							15								15		
Venezuela	34	35			19				0	0			19				
NCC	Chinese Taipei		188	179	163	150	143	142	75							75	
		Guyana					0		20					20		100	

	NCO	Grenada Seychelles			0	0	855				761	808	855			
				2							0					
LL Total			1304	1958	1023	922	1293	2644	1646	0	0	164	1266	1814	2396	1466
PS	CP	Algerie			22			27	95				0		27	0
		Brasil							14	14						14
		Cape Verde							16							16
		Croatia						64	64	63				64	64	63
		EC.Cyprus	1			1	2	1			0		1	2	1	
		EC.España	19	17							0	0				
		EC.France	14						61		0					61
		EC.Greece		13				6	5	23				6	5	23
		EC.Italy		87					71		0					71
		EC.Malta						1	1							1
		Gabon			8	30					0	0				
		Ghana	10	10	10	10	10	9			0	0	0	0	0	0
		Libya	5	5							0	0				
		Maroc	250	250							0	0				
		Russian	3						1		0					1
		St. Vincent & G.		38							0					
		Tunisie	45	52				47			0	0				47
		Turkey					0							80		
		U.S.A.	5	5	5	5	5	5	5		0	0	0	0	5	5
		Venezuela	13	8			8				0	0		8		
PS Total			365	485	45	46	122	162	334	0	0	0	1	187	153	239
RR	CP	Canada							723							723
		South Africa		63	63		19	27			0	0		19	27	
		U.S.A.					22							0		
		UK.Bermuda	197	211					0		0	0				206
		UK.Sta Helena							12							12
		UK.Turks & C.					0	0						13		1
RR Total			197	274	63		41	27	735	0	0	0		32	27	942
SP	CP	EC.Cyprus				300	300	300	600				300	300	300	600
		UK.Turks and Caicos							0							21
SP Total						300	300	300	600				300	300	300	621
TL	CP	Canada							62							62
TL Total									62							62
TN	CP	EC.Cyprus				499	499						499	499		
TN Total						499	499						499	499		
TR	CP	Algerie							11							0
		Canada	44	27	19	104	53	71			0	0	0	104	53	71
		EC.España		460								0				
		EC.Germany			1							0				
		EC.Ireland	4	2				4	2		0	0			4	2
		U.S.A.	10	12	12	15					0	0	0	0		
	NCO	Dominica					0								425	
TR Total			58	501	32	119	53	75	13	0	0	0	104	478	75	2
TW	CP	Belize						42							42	
		EC.Cyprus					16	22					16	22		
		EC.Estonia				904							45			
		EC.France							126							126
		EC.Ireland				25	16	9	48				25	16	9	48
		Gabon				16							0			
		Russian					4	7	3					4	7	3
		U.S.A.			3	4	4	6	2				0	0	6	2
TW Total						964	88	22	179				86	84	22	179
UN	CP	Algerie		855	285		155		18		0	0		155		0
		Canada	158	168	149	340	381	403			0	0	0	340	381	403
		Croatia		76							0					
		EC.Cyprus	500		500				457		0	0				457
		EC.France							100							100
		EC.Ireland	30	29	22						0	0	0			
		EC.Italy		5							0					
		EC.U.K	5	8			1				0	0		1		



Tableau 5. Résumé des informations de la Tâche II (capture et effort) de 2006 reçues par le Secrétariat.

Statut	Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CP	Algerie	UNCL							
CP	Algerie	PS							
CP	Angola	BB							
CP	Barbados	LL							
CP	Belize	LL					1	2	2
CP	Belize	PS							
CP	Brasil	BB		1	1	1	1	4	2
CP	Brasil	LL	10	10	21	19	15	18	16
CP	Brasil	PS						1	2
CP	Brasil	TR							
CP	Canada	GN	1	1	1	1	1	2	1
CP	Canada	HL	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	HP	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	LL	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	PS							
CP	Canada	RR	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	SP							
CP	Canada	TL	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	TP	1	1	1	1	1	1	1
CP	Canada	TR		1	1			1	1
CP	Canada	TW	1	1	1	1	1	1	1
CP	Cape Verde	BB	1						
CP	Cape Verde	HL	1	1	1				
CP	Cape Verde	LL							
CP	Cape Verde	PS	1	1	1				
CP	China P.R.	LL	1	1	1	1	1	1	
CP	Côte D'Ivoire	GN	1	1	1	1	1		
CP	Croatia	LL		1	1				
CP	Croatia	PS		1	1	1	1	1	1
CP	Croatia	SP		1	1	1	1		
CP	EC.Cyprus	GN	1		1	1			
CP	EC.Cyprus	LL	1		1	1	1	1	1
CP	EC.Cyprus	PS					1		
CP	EC.Cyprus	SP	1						
CP	EC.Cyprus	TN					1	1	
CP	EC.Cyprus	TR				1			
CP	EC.Cyprus	UN							1
CP	EC.España	BB	6	4	7	3	3	5	3
CP	EC.España	GN							
CP	EC.España	HL	2	2	1			1	
CP	EC.España	LL	5	5	5	1	1	4	1
CP	EC.España	PS	2	2	2	1	1	2	1
CP	EC.España	SP	1	1					
CP	EC.España	SU	1	1	2				
CP	EC.España	TP	3	1	1			1	
CP	EC.España	TR	1	1	3	1	1	1	1
CP	EC.España	TW	1						
CP	EC.España	UN	2		1				
CP	EC.France	BB	2	1	1	1	1	1	1
CP	EC.France	GN	1						
CP	EC.France	PS	1	1	1	1	1	1	1
CP	EC.France	SP							
CP	EC.France	SU	1						
CP	EC.France	TR							1
CP	EC.France	TW	1						1
CP	EC.France	UN							1

CP	EC.Greece	HL	1			1			
CP	EC.Greece	LL	2			1	2	2	2
CP	EC.Greece	TR							
CP	EC.Greece	UN	1						
CP	EC.Ireland	GN	1	1					
CP	EC.Ireland	TR	1	1				1	1
CP	EC.Ireland	TW	2	1	1	2	1	1	1
CP	EC.Italy	GN	2						
CP	EC.Italy	HP							
CP	EC.Italy	LL	4						
CP	EC.Italy	PS							
CP	EC.Italy	TP							
CP	EC.Malta	LL	2	2				2	
CP	EC.Malta	PS						1	
CP	EC.Portugal	BB	2	2	3	2	2	2	3
CP	EC.Portugal	GN	1		1	1		1	1
CP	EC.Portugal	HL							
CP	EC.Portugal	LL	4	4	5	7	5	5	9
CP	EC.Portugal	PS	1	1	2	2	2	2	2
CP	EC.Portugal	SP			1				
CP	EC.Portugal	SU	1	1	1	1	1	1	1
CP	EC.Portugal	TP	1	1	1	1	1		
CP	EC.Portugal	TR			1				
CP	EC.Portugal	TW							
CP	EC.Portugal	UN							1
CP	EC.United Kingdom	GN					1	1	1
CP	EC.United Kingdom	HL						1	1
CP	EC.United Kingdom	LL					1	1	1
CP	EC.United Kingdom	PS							1
CP	EC.United Kingdom	TN						1	1
CP	EC.United Kingdom	TP						1	1
CP	EC.United Kingdom	TW				2	1	1	1
CP	EC.United Kingdom	UN							1
CP	France (S.P.M.)								
CP	Gabon	BB							
CP	Gabon	SU			1				
CP	Gabon	TW			1				
CP	Ghana	BB	1	1	1	1	1	1	
CP	Ghana	GN							
CP	Ghana	PS	2	1	1	1	1	1	
CP	Guatemala								
CP	Guinea Ecuatorial	LL							
CP	Guinée Rep.								
CP	Honduras	LL							
CP	Iceland	LL			1				
CP	Iceland	TW							
CP	Japan	LL	1	1	1	1	1	1	
CP	Korea, Republic of	LL	1	1	1	1	1	1	
CP	Libya	LL	1	1					
CP	Libya	PS	1						
CP	Libya	TP	1	2					
CP	Maroc	GN	2	2					
CP	Maroc	HL	1	1					
CP	Maroc	PS							
CP	Maroc	SU							
CP	Maroc	TP	1	1					
CP	Mexico	LL	2	2	1	1	1	1	
CP	Namibia	BB			2	1		1	1
CP	Namibia	LL			1	1		1	1

CP	Nicaragua									
CP	Norway	GN								
CP	Norway	LL								
CP	Norway	PS								
CP	Norway	SU								
CP	Panama	BB	1							
CP	Panama	LL	1							1
CP	Panama	PS	1				1	1	1	1
CP	Philippines	LL	1			1	1			1
CP	Russian Federation	LL							1	
CP	Sao Tome & P.									
CP	Senegal	BB		1						1
CP	Senegal	GN		1						
CP	Senegal	HL								
CP	Senegal	PS								
CP	Senegal	SP								
CP	Senegal	SU								
CP	Senegal	TR								
CP	South Africa	BB	1	2	1	1	1	1	1	
CP	South Africa	HL					1			
CP	South Africa	LL	4	2	1	5	7	4		
CP	South Africa	PS								
CP	South Africa	RR					1	1		
CP	South Africa	SP								
CP	South Africa	TW								
CP	Grenadines	LL			2	2	1			1
CP	Syria									
CP	Trinidad and Tobago	LL		1	1	1	1	1	1	
CP	Trinidad and Tobago	RR					1	1		
CP	Trinidad and Tobago	SU		1	1					
CP	Trinidad and Tobago	UN				1	1	1	1	
CP	Tunisie	HL		1						
CP	Tunisie	LL	1	1						
CP	Tunisie	PS	1	1					1	
CP	Tunisie	TP	1	1						
CP	Turkey	HP								
CP	U.S.A.	GN				1	1			
CP	U.S.A.	HL								
CP	U.S.A.	HP								
CP	U.S.A.	LL	1	1	1	1	1	1	1	1
CP	U.S.A.	PS	1	1	1	1				
CP	U.S.A.	RR	1	1	1	1	1	1	1	
CP	U.S.A.	SP								
CP	U.S.A.	TW								
CP	U.S.A.	UN								
CP	UK.Bermuda	RR								
CP	UK.Sta Helena	BB	1	1	1					
CP	UK.Sta Helena	HL								
CP	UK.Sta Helena	LL		1	1					
CP	UK.Sta Helena	RR								1
CP	UK.Sta Helena	SU								
CP	UK.Turks and Caicos	RR					4			2
CP	Uruguay	LL	1							1
CP	Vanuatu	LL					1	1	1	1
CP	Venezuela	BB	1	1	1	1	1	1	1	
CP	Venezuela	GN	1	1						
CP	Venezuela	LL	1		1	1	1	1	1	
CP	Venezuela	PS	1	1	1	1	1	1	1	
NCC	Chinese Taipei	LL	2	1	1	1	1	1	1	1

NCC	Guayana									
NCO	Argentina	LL								
NCO	Argentina	PS								
NCO	Argentina	SU								
NCO	Benin	GN								
NCO	Benin	HS								
NCO	Benin	SU								
NCO	Chile	LL								
NCO	Chile	TW								
NCO	Congo	PS								
NCO	Cuba	LL			1					
NCO	Dominica	GN								1
NCO	Dominica	HL								1
NCO	Dominica	LL								2
NCO	Dominica	TP								1
NCO	Dominica	TR								1
NCO	Dominica	UN								1
NCO	Falklands	TW	2	2	1					
NCO	Faroe Islands	LL								
NCO	Grenada	LL				1	1	1		
NCO	Grenada	TR				1				
NCO	NEI (ETRO)	BB	4	3	3	3	2	1		
NCO	NEI (ETRO)	PS	6	9	6	5	4	4		4
NCO	Netherlands Antilles	PS								1
NCO	Serbia & Montenegro	UN	1							
NCO	Seychelles	LL			1					
NCO	Seychelles	TW								
NCO	Sierra Leone	LL			2					
NCO	Ukraine	TW	1							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6a.** Résumé des informations de la Tâche II (mesurations) de germon disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Brasil	BB							
Brasil	LL							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	RR							
Canada	TL							
Canada	TR							
Chinese Taipei	LL							
Cuba	LL							
EC.Cyprus	LL							
EC.España	BB							
EC.España	LL							
EC.España	PS							
EC.España	TR							
EC.France	GN							
EC.France	PS							
EC.France	TR							
EC.France	TW							
EC.Greece	LL							
EC.Greece	UN							
EC.Ireland	GN							
EC.Ireland	TR							
EC.Ireland	TW							
EC.Ireland	UN							
EC.Italy	GN							
EC.Italy	LL							
EC.Italy	PS							
EC.Italy	SU							
EC.Italy	UN							
EC.Portugal	BB							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	LL							
EC.Portugal	PS							
Japan	LL							
Japan	PS							
Korea, Republic of	LL							
Namibia	BB							
Namibia	LL							
NEI (ETRO)	PS							
Sierra Leone	LL							
South Africa	BB							
South Africa	LL							
South Africa	UN							
U.S.A.	GN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	PS							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	TR							
U.S.A.	TW							
U.S.S.R.	LL							
UK.Bermuda	RR							
Uruguay	LL							
Venezuela	BB							
Venezuela	LL							
Venezuela	PS							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6b.** Résumé des informations de la Tâche II (mensurations) de patudo disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Angola	BB							
Brasil	BB							
Brasil	LL							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	RR							
Canada	TL							
Canada	TR							
Cape Verde	BB							
Cape Verde	HL							
China P.R.	LL							
Chinese Taipei	LL							
Congo	PS							
Cuba	LL							
EC.España	BB							
EC.España	LL							
EC.España	PS							
EC.España	TR							
EC.France	BB							
EC.France	PS							
EC.Portugal	BB							
EC.Portugal	LL							
EC.Portugal	PS							
Ghana	BB							
Ghana	PS							
Japan	LL							
Korea, Republic of	BB							
Korea, Republic of	LL							
Maroc	LL							
Mexico	LL							
Namibia	BB							
Namibia	LL							
NEI (ETRO)	BB							
NEI (ETRO)	PS							
Panama	BB							
Russian Federation	PS							
Senegal	BB							
South Africa	BB							
South Africa	LL							
U.S.A.	GN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	PS							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	TR							
U.S.A.	TW							
U.S.S.R.	LL							
UK.Bermuda	RR							
Uruguay	LL							
Venezuela	BB							
Venezuela	LL							
Venezuela	PS							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6c.** Résumé des informations de la Tâche II (mesurations) de thon rouge disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Algerie	UN							
Canada	HL							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	PS							
Canada	RR							
Canada	TL							
Canada	TP							
Canada	UN							
China P.R.	LL							
Chinese Taipei	LL							
Croatia	FA							
Cuba	LL							
EC.Cyprus	FA							
EC.Cyprus	LL							
EC.Denmark	UN							
EC.España	BB							
EC.España	FA							
EC.España	HL							
EC.España	LL							
EC.España	PS							
EC.España	SP							
EC.España	SU							
EC.España	TP							
EC.España	TR							
EC.España	UN							
EC.France	BB							
EC.France	GN							
EC.France	PS							
EC.France	SU							
EC.Germany	UN							
EC.Greece	BB							
EC.Greece	FA							
EC.Greece	HL							
EC.Greece	LL							
EC.Greece	PS							
EC.Greece	UN							
EC.Italy	FA							
EC.Italy	GN							
EC.Italy	HL							
EC.Italy	LL							
EC.Italy	PS							
EC.Italy	RR							
EC.Italy	SP							
EC.Italy	TP							
EC.Italy	UN							
EC.Malta	FA							
EC.Malta	LL							
EC.Portugal	BB							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	LL							
EC.Portugal	PS							
EC.Portugal	SU							
EC.Portugal	TP							
Japan	LL							

Korea, Republic of	LL							
Libya	LL							
Libya	PS							
Libya	TP							
Maroc	HL							
Maroc	PS							
Maroc	SU							
Maroc	TP							
Mexico	LL							
Norway	GN							
Norway	PS							
Tunisie	PS							
Tunisie	TP							
Turkey	FA							
Turkey	PS							
Turkey	UN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	HP							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	PS							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
U.S.A.	TP							
U.S.A.	UN							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6d.** Résumé des informations de la Tâche II (mesurations) de makaire bleu disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Brasil	LL							
Canada	LL							
Chinese Taipei	LL							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	LL							
EC.España	LL							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	LL							
EC.Portugal	RR							
EC.Portugal	SP							
Ghana	GN							
Japan	LL							
Korea, Republic of	LL							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
Venezuela	GN							
Venezuela	LL							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6e.** Résumé des informations de la Tâche II (mensurations) de voilier disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Brasil	LL							
Chinese Taipei	LL							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	LL							
EC.España	LL							
Ghana	GN							
Japan	LL							
Korea, Republic of	LL							
Senegal	HL							
Senegal	SP							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
Venezuela	GN							
Venezuela	LL							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6f.** Résumé des informations de la Tâche II (mesurations) de listao disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Angola	BB							
Brasil	BB							
Brasil	LL							
Brasil	PS							
Brasil	SU							
Canada	PS							
Cape Verde	BB							
Cape Verde	HL							
Cape Verde	PS							
Cayman Islands	PS							
Chinese Taipei	LL							
Congo	PS							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	BB							
EC.Bulgaria	TW							
EC.España	BB							
EC.España	GN							
EC.España	LL							
EC.España	PS							
EC.France	BB							
EC.France	PS							
EC.France	TR							
EC.Portugal	BB							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	PS							
EC.Portugal	SU							
EC.Portugal	TP							
Ghana	BB							
Ghana	PS							
Japan	LL							
Korea, Republic of	BB							
Maroc	PS							
Mexico	LL							
NEI (ETRO)	BB							
NEI (ETRO)	PS							
Panama	BB							
Russian Federation	PS							
Senegal	BB							
South Africa	BB							
South Africa	LL							
South Africa	PS							
U.S.A.	GN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	PS							
U.S.A.	RR							
U.S.S.R.	PS							
U.S.S.R.	SU							
U.S.S.R.	TW							
UK.Sta Helena	HL							
Venezuela	BB							
Venezuela	LL							
Venezuela	PS							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6g.** Résumé des informations de la Tâche II (mesurations) d'espadon disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Algerie	LL							
Brasil	LL							
Brasil	UN							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	TL							
Canada	TW							
Canada	UN							
China P.R.	LL							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	LL							
EC.Cyprus	LL							
EC.España	HL							
EC.España	LL							
EC.España	TP							
EC.España	UN							
EC.France	UN							
EC.Greece	LL							
EC.Italy	GN							
EC.Italy	HP							
EC.Italy	LL							
EC.Italy	TP							
EC.Italy	UN							
EC.Malta	LL							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	LL							
EC.Portugal	SU							
Ghana	SU							
Japan	LL							
Korea, Republic of	LL							
Mexico	LL							
Namibia	BB							
U.S.A.	GN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	HP							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
U.S.A.	TR							
U.S.A.	TW							
U.S.A.	UN							
U.S.S.R.	LL							
Uruguay	LL							
Venezuela	GN							
Venezuela	LL							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6h.** Résumé des informations de la Tâche II (mensurations) de makaire blanc disponibles au Secrétariat.

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Brasil	LL							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	TR							
Chinese Taipei	LL							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	LL							
EC.España	LL							
EC.Portugal	SP							
Ghana	GN							
Japan	LL							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
Venezuela	GN							
Venezuela	LL							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

**Tableau 6i.** Résumé des informations de la Tâche II (mensurations) d'albacore disponibles au Secrétariat

Pavillon	Engin	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Angola	BB							
Barbados	LL							
Brasil	BB							
Brasil	HL							
Brasil	LL							
Canada	HP							
Canada	LL							
Canada	PS							
Canada	RR							
Canada	TL							
Canada	TR							
Cape Verde	BB							
Cape Verde	HL							
Cape Verde	PS							
Cayman Islands	PS							
China P.R.	LL							
Chinese Taipei	LL							
Congo	PS							
Côte D'Ivoire	GN							
Cuba	LL							
EC.España	BB							
EC.España	LL							
EC.España	PS							
EC.France	BB							
EC.France	PS							
EC.Portugal	BB							
EC.Portugal	HL							
EC.Portugal	PS							
Ghana	BB							
Ghana	PS							
Japan	LL							
Korea, Republic of	BB							
Korea, Republic of	LL							
Mexico	LL							
Namibia	LL							
NEI (ETRO)	BB							
NEI (ETRO)	PS							
Panama	BB							
Russian Federation	PS							
Senegal	BB							
South Africa	BB							
South Africa	LL							
South Africa	PS							
U.S.A.	GN							
U.S.A.	HL							
U.S.A.	HP							
U.S.A.	LL							
U.S.A.	PS							
U.S.A.	RR							
U.S.A.	SP							
U.S.A.	TW							
U.S.S.R.	LL							
U.S.S.R.	PS							
UK.Bermuda	RR							
UK.Sta Helena	HL							
Uruguay	LL							
Venezuela	BB							
Venezuela	LL							
Venezuela	PS							

Les cases ombrées indiquent la présence de données

Tableau 7. Résumé des marques disponibles dans la base de données du Secrétariat.

Release Year	Année de récupération																											Total							
	Unk	1950's	1960's	1970's	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002		2003	2004	2005	2006	2007		
1940	122	1	4	24							3			4	11	17	14																200		
1950	1	1																															2		
1951	1	1																															2		
1952	2	2																															4		
1953	2	1																															3		
1954	198	1																															199		
1955	348	3				18	7																				1						377		
1956	610	2				11	4																										627		
1957	259	2				3	3																										267		
1958	116	2				2	1																										121		
1959	631		1			1																											633		
1960	1366		6																														1372		
1961	2048		13																														2061		
1962	2321		13			1																											2335		
1963	3603		21																														3624		
1964	3575		43																														3618		
1965	4402		44	2		1																											4449		
1966	7080		103	12		1																											7196		
1967	2421		22	6		1				1																							2451		
1968	2530		41	22																													2593		
1969	2990		20	53																													3063		
1970	2577			116			1																										2694		
1971	2855			140	1	1																											2997		
1972	1972			121				1																									2094		
1973	2086			232					1																								2319		
1974	3289			299			1	1	2	1	1			1																			3595		
1975	2452			114		1																											2568		
1976	4819			370		3			2						2																		5196		
1977	4316			400	5	1			3	3	1	2	2	3								1											4737		
1978	5473			354	54	14	16	8	2	3	3		2	3	2			2	1														5937		
1979	4606			26	50	20	7	7	1	1																							4720		
1980	15335			1	415	403	36	13	8	4	7	4	4	2	3	5	1	4	6	1		1											16253		
1981	14212			1		1441	354	35	8	5	1	1		4	2		1				1												16066		
1982	6453				4		1938	33	10	15	4	2	2	1	1	2																	8464		
1983	6458				1	2		139	58	33	11		2	5	6		1					1											6717		
1984	5735			1	1				144	47	19	6	5	5	1	1		6							1								5972		
1985	5804									83	65	26	15	3	7	4			1	1	2												6011		
1986	7768										294	62	46	19	11	2	3					2											8207		
1987	9454											99	81	51	31	17	4	7	1	1	1	1											9748		
1988	9877												197	92	49	15	12	4	4	1	1	4			1								10258		
1989	11274													157	173	55	23	3	7		2													11698	
1990	17272														370	152	97	38	22	8	4	5	2	1	1		1	2					17974		
1991	22708															263	263	99	59	24	16	9	6	5		1	1					1	23455		
1992	19513					1											322	174	92	26	15	12	3	2	3	4	3					1	20171		
1993	18561																		195	182	82	39	19	17	13	7	3	3	2	1	1		19125		
1994	19319																			432	163	59	46	21	13	14	5	7					20080		
1995	19600																																		19125
1996	18719																			186	166	122	70	29	23	6							3	20206	
1997	23058																					263	189	88	45	19	4	7	2	1				19337	
1998	16366																						997	288	77	33	15	12	7	4	1			24492	
1999	23472																							99	158	48	23	17	11	7	5			16734	
2000	14559																																		25832
2001	7986																																		14951
2002	10334																																		8228
2003	5794																																		8228
2004	3472																																		11650
2005	3291																																		15
2006	502																																		38
2007	2																																		99
Total	405969	16	331	2294	531	1924	2370	240	240	194	410	202	357	346	669	533	744	531	806	494	571	1408	2366	1125	449	1403	112	77	97	164	8	2	426983		

Tableau 8a. Catalogue des documents statistiques (SD: Documents statistiques; RC: Certificats de réexportation) déclarés au cours de ces 12 derniers mois (depuis 2006-10-01).

Reporting Flag	Fishing Flag	BFT		BET		SWO	
		SD	RC	SD	RC	SD	RC
Chinese Taipei	EC.France						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	Japan						
	Turkey						
Croatia	EC.France						
	EC.Italy						
	Libya						
EC (joined flags)	Algerie						
	Belize						
	Brasil						
	Chile						
	China P.R.						
	Chinese Taipei						
	Costa Rica						
	Côte D'Ivoire						
	Ecuador						
	Egypt						
	Fiji Islands						
	Guinée Conakry						
	Honduras						
	Indonesia						
	Kenya						
	Korea, Republic of						
	Maldives						
	Maroc						
	Mauritius						
	Namibia						
	Panama						
	Polynesie Française						
	Senegal						
	Seychelles						
	Sri Lanka						
	Sta. Helena						
	Tunisie						
Uruguay							
Viet Nam							
Japan	Australia						
	Canada						
	Chile						
	China P.R.						
	Chinese Taipei						
	Cook Islands						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Greece						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	EC.Portugal						
	Ecuador						
	Fiji Islands						
	France + Spain						
	Indonesia						
	Kiribati						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Maldives						
	Maroc						
	Mexico						
	Micronesia						
	New Zealand						
	Palau						
	Papua New Guinea						
	Philippines						
	Seychelles						
South Africa							
Sri Lanka							
Tonga							
Tunisie							
Turkey							
U.S.A.							
Uruguay							
Vanuatu							
Viet Nam							

Reporting Flag	Fishing Flag	BFT		BET		SWO	
		SD	RC	SD	RC	SD	RC
Korea, Republic of	China P.R.						
	Chinese Taipei						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Greece						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	Indonesia						
	Japan						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Maroc						
	Tunisie						
	Turkey						
	Thailand	Chinese Taipei					
Indonesia							
Tunisie	EC.Italy						
Turkey	EC.France						
	France + Spain						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Tunisie						
U.S.A.	(not applicable)						
	Australia						
	Barbados						
	Belize						
	Bolivia						
	Brasil						
	Cambodia						
	Canada						
	Chile						
	China P.R.						
	Chinese Taipei						
	Colombia						
	Cook Islands						
	Costa Rica						
	Croatia						
	EC.Cyprus						
	EC.España						
	EC.France						
	EC.Greece						
	EC.Italy						
	EC.Malta						
	Ecuador						
	El Salvador						
	Fiji Islands						
	Grenada						
	Honduras						
	Indonesia						
	Japan						
	Korea, Republic of						
	Libya						
	Malaysia						
	Maroc						
	Mexico						
New Zealand							
Nicaragua							
Panama							
Philippines							
Seychelles							
Singapore							
South Africa							
Sri Lanka							
Trinidad and Tobago							
Tunisie							
Turkey							
U.S.A.							
Uruguay							
Venezuela							
Viet Nam							

Les cases ombrées indiquent la présence de données



			Tâche I							Commerce (Programme de Document Statistique)													
			TI							SD						RC							
Stock	Statut	Pavillon de pêche	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
		Panama														0							
		U.S.A.	1388	1681	2014	1696	1066	900	563	941	1021	924	729	309	307	116							
		UK.Bermuda	1	1	1	0																	
		Uruguay			1	0									0								
	NCO	Argentina						1															
		Cuba			74																		
		Faroe Islands								61													
		NEI (Flag related)	270	49																			
		Sierra Leone									377	128						11	7				
ATW Total			2775	2785	3319	2347	2107	1880	1315	1703	1900	1650	1273	844	894	794	8	13	9	5	20	16	
UNK	CP	Algerie														0							
		Brasil													5	0							
		Canada										4											19
		China P.R.												1101									
		Croatia													26					28	11	3	
		EC.Cyprus																			49	132	
		EC.España										31							144	94	287	186	
		EC.France																9	70	174	1868		
		EC.Greece																				68	
		EC.Italy																	60	111	234	838	
		EC.Malta																	11	10		20	
		Japan										13							1	10		1	
		Korea, Republic of																					175
		Libya																	47	15	154	679	
		Maroc										55							336	175	251	319	0
		Mexico																					0
		Namibia																					0
		Philippines													1								0
		Tunisie													4	0					3	145	2040
		Turkey																	1	39	129	141	
	NCC	Chinese Taipei														0				80	9		
	NCO	Chile														0							0
		Egypt														1							0
		France + Spain																				15	
		Indonesia														0							0
		Korea + Turkey																				1	
		Maldives													15	0							0
		Oman													0								0
		Sri Lanka														0							0
		Viet Nam														0							0
UNK Total												103	1101	51	1				687	564	1448	6489	

**Tableau 8c.** Statistiques de la Tâche I de thon obèse (poids vif, t) par opposition aux statistiques commerciales (poids du produit, t).

Stock	Statut	Pavillon de pêche	Tâche I				Commerce (Programme de Document Statistique)								
			T1				SD				RC				
			2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	
AT	CP	Angola		476	75		20								
		Barbados	11			18									
		Belize				4									
		Brasil	2455	1496	1081			1	79	127					
		Canada	182	143	187	196									
		Cape Verde	1	1	1										
		China P.R.	7890	6555	6200		7917	5518	4615	7613					
		EC.España	10969	8251	7618	7101	10								
		EC.France	3940	2926	2816	2973									
		EC.Ireland		0	33										
		EC.Portugal	1655	3204	4053	5068									
		EC.United Kingdom				20									
		FR.St Pierre et Miquelon	0	28	6										
		Ghana	13557	14901	13917										
		Guatemala			1003										
		Japan	19572	17137	13061		5	1	0	2					
		Korea, Republic of	143	629	770		122	534	237	1136					
		Libya	593								4				
		Maroc	889	929	519						13				
		Mexico	4	5	4	3									
		Namibia	215	177	307	283					8	4	0		
		Panama		1521	2310	2415									
		Philippines	855	1854	1855	1816	649	2060	1710	1790					
		Russian Federation			1	1									
		Senegal	474	561	721	1267					38				
		South Africa	113	270	221										
		St. Vincent and Grenadines	103	18		114									
		Sta. Helena									6				
		Trinidad and Tobago	6	5	9										
		U.S.A.	482	416	484	987									
		UK.Bermuda	0	1	1										
		UK.Sta Helena				25									
		Uruguay	59	40	62	83					3				
Vanuatu		104	109	52											
Venezuela	516	1060	243												
NCC	Chinese Taipei	21563	17717	11984	2965	18081	15585	11844	4837	3 9					
NCO	Cuba	16													
	Dominica		0												
	Ecuador									46					
	Liberia	57													
	NEI (ETRO)	2504	1387	1370											
	Netherlands Antilles	2758	3343		416										
NCO	Sta. Lucia	2	0	2											
<b>AT Total</b>		<b>91585</b>	<b>85155</b>	<b>71021</b>	<b>25807</b>	<b>26783</b>	<b>23728</b>	<b>18547</b>	<b>15556</b>	<b>3 9</b>					
UNK	CP	Brasil						3	2						
		Canada							4						
		China P.R.									3	2	3		
		Japan							0	22					
		Korea, Republic of							36	162					
		Philippines									115				
		U.S.A.									1				
		Vanuatu									88				
	NCC	Chinese Taipei									1	164	237		
NCO	Australia								0						
	Indonesia									7					
	Seychelles									25					
<b>UNK Total</b>								<b>3</b>	<b>42</b>	<b>210</b>	<b>4</b>	<b>166</b>	<b>481</b>		



Stock	Statut	Pavillon de pêche	Tâche I				Commerce (Programme de Document Statistique)										
			T1				SD				RC						
			2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006	2004	2005	2006				
		Libya	10	2													
		Maroc	3300	3253	2523			909	1733								
		Tunisie	288	791	791			13	25								
		Turkey	350	386	425			2									
	NCC	Chinese Taipei										0					
	NCO	?										31					
		Israel						0									
<b>MED Total</b>			<b>15674</b>	<b>14405</b>	<b>14601</b>	<b>11576</b>	<b>0</b>	<b>933</b>	<b>1813</b>								
UNK	CP	Brasil						51	4								3
		Canada						39					21	10			39
		China P.R.															
		Ghana						0									
		Japan												99			
		Namibia						26									
		New Zealand						5									
		Panama															8
		Senegal						76									
		South Africa							0								
		Trinidad and Tobago						10									
		Tunisie						4									
		U.S.A.															16
		Uruguay						8									1
		Venezuela						58	14								
	NCC	Chinese Taipei						13	59				2270	2771			123
	NCO	?							11	10							0
		Australia					55	28	6								
		Bolivia							4								
		Chile							21								
		Ecuador							1								
		Egypt							0								
		Fiji Islands															0
		Grenada							6								
		Indonesia							21	1		392	618				120
		Malaysia															0
		Maldives							0					6			
		Seychelles										28	226				28
		Singapore															
		Sri Lanka							8								1
		Viet Nam							16								
<b>UNK Total</b>							<b>55</b>	<b>40</b>	<b>428</b>	<b>45</b>		<b>2711</b>	<b>3730</b>			<b>337</b>	

**Tableau 9.** Données de la Tâche I reçues après le 10 septembre 2007

<b>Espèces</b>	<b>Divers</b>		<b>Année</b>	<b>2006</b>
<b>Statut</b>	<b>Pavillon</b>	<b>Date de réception</b>	<b>Notes</b>	<b>Inclus dans tableaux des résumés exécutifs</b>
CP	Brésil	9/14/2007		OUI
CP	Cap-Vert	9/12/2007		OUI
CP	CE-Espagne	9/25/2007		OUI
CP	CE-France	9/20/2007		OUI
CP	CE-Italie	9/18/2007		OUI
CP	CE-Royaume Uni	9/20/2007	rév 2007-7-16	OUI
CP	Ghana	9/24/2007	Actualisation de l'évaluation du BET	OUI
CP	Japon	9/27/2007		OUI
CP	Corée, Rép.	9/20/2007		OUI
CP	Libye	9/30/2007		NON
CP	Maroc	9/26/2007		OUI
CP	Mexique	9/26/2007		OUI
CP	S. Tome et Principe	9/27/2007		OUI
CP	Afrique du Sud	9/13/2007		OUI
CP	Turquie	9/27/2007	rév 2007-8-31	OUI
CP	Etats-Unis	9/27/2007	rév 2007-7-31	OUI
CP	Turks et Caicos. R-U.	9/18/2007		OUI
CP	Venezuela	9/11/2007		OUI
NCO	Grenade	9/20/2007		OUI
NCO	Ste. Lucia	9/29/2007		NON

**RAPPORT DU COORDINATEUR SUR LES ACTIVITES  
DU PROJET JAPONAIS D'AMELIORATION DES DONNEES (JDIP) :  
OCTOBRE 2006 – SEPTEMBRE 2007<sup>1</sup>**

## **1 Introduction**

Depuis son établissement lors de la 14<sup>ème</sup> réunion extraordinaire de la Commission (Nouvelle-Orléans, novembre 2004), le fonds d'affectation spéciale destiné à financer le « Projet japonais d'amélioration des données (JDIP) » se consacre à améliorer la collecte et l'analyse des données des pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées.

Le projet vise à améliorer la collecte et la déclaration des données relatives aux espèces relevant de l'ICCAT auprès des Parties contractantes en développement.

Les activités réalisées jusqu'en novembre 2006 ont été présentées au SCRS en 2005 (*cf.* Appendice 1 du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (ICCAT, 2006)) et 2006 (*cf.* Appendice 3 du Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (ICCAT, 2007)).

Le présent rapport porte sur les activités menées entre octobre 2006 et septembre 2007.

## **2 Rapport de l'auditeur pour la période fiscale courant de décembre 2005 à novembre 2006**

Le 15 février 2007, l'audit de la période fiscale susmentionnée a été achevé et le rapport de l'auditeur a été envoyé au Japon. Les fonds disponibles pour la période fiscale courant de décembre 2005 à novembre 2006, qui incluaient la contribution du Japon de €255.005,45 (US\$308.350) et les fonds reportés (€16.178,98), se sont élevées à €271.184,43, tandis que les dépenses totales se chiffraient à €235.116,35. Le solde se dégageant du Fonds (€42.163,84), lequel inclut les intérêts bancaires, a été reporté à la prochaine période et sera donc disponible pour de futures activités du projet.

## **3 Activités du projet : octobre 2006 à septembre 2007<sup>1</sup>**

### ***3.1 Réunions du Comité directeur***

La 4<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur, tenue le 25 septembre 2006, a examiné les activités du projet au titre de la période décembre 2006 – novembre 2007 (JDIP-3).

La 5<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur, qui a eu lieu le 8 juin 2007, s'est penchée sur l'évolution des activités du projet et a annoncé que les fonctions de la coordinatrice actuelle prendraient fin au mois de juillet 2007 et que son remplaçant entrerait en fonctions le 1<sup>er</sup> août 2007.

La 6<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur se tiendra au cours des réunions des Groupes d'espèces, qui ont lieu la semaine antérieure au SCRS, et examinera les activités du projet correspondant à la période décembre 2007 – novembre 2008.

### ***3.2 Projet brésilien (JDIP-2)***

A la suite du cours de formation sur la collecte, le traitement et la soumission des données de Tâche I, Tâche II et de prise par taille, ainsi que sur les méthodes de standardisation de la CPUE, tenu du 11 au 22 juillet 2005, un cours supérieur a été organisé du 5 au 16 février 2007, à Recife (Brésil). Ce cours a été axé sur la standardisation de la CPUE et l'application des méthodes d'évaluation de stocks par l'ICCAT, telles qu'ASPIC. Un membre du Secrétariat et un scientifique des Etats-Unis ont assumé les fonctions d'instructeurs et 22 personnes ont participé (13 Brésiliens, 5 Vénézuéliens et 4 Uruguayens).

---

<sup>1</sup> Actualisé au 10 septembre 2007.

Le cours a été positivement évalué par les instructeurs et les participants et ses résultats devraient être annoncés au cours des réunions de l'ICCAT.

### **3.3 Projet ghanéen (JDIP-2&3)**

Comme il avait été décidé que la base de données AVDTH élaboré par l'Institut de Recherche et de Développement (IRD-France) afin de gérer les données des pêcheries européennes de thonidés tropicaux serait adaptée aux pratiques actuellement en vigueur dans la pêche ghanéenne, en coopération avec IRD-France, à sa réunion de février 2005, le JDIP a réalisé des cours de formation aux fins de l'utilisation de la base de données et de l'installation de la base de données AVDTH et du logiciel correspondant en collaboration avec *l'Instituto Español de Oceanografía* (IEO-Espagne). Un ordinateur et une imprimante ont été achetés et fournis au MFRD aux fins de l'installation des programmes.

L'information obtenue par le programme a été analysée par un scientifique de l'IEO-Espagne. Celle-ci devrait contribuer à améliorer le système de saisie des données en actualisant le logiciel correspondant pour la base de données AVDTH, et par conséquent améliorer la précision des données.

Afin d'obtenir des informations sur l'effet de la pêche des canneurs en collaboration avec les senneurs, un programme d'observateurs scientifiques embarqués à bord a été mené d'août à octobre 2006 grâce à la contribution conjointe du JDIP et du Fonds pour les données de l'ICCAT (JDIP : programme d'observateurs visant les senneurs ; Fonds pour les données de l'ICCAT : programme d'observateurs visant les canneurs et frais divers).

En outre, le format du livre de bord a été actualisé afin d'y inclure les informations sur la pêche avec DCP et les pêcheries opérant en collaboration, et il a été envoyé au Ghana à la fin de 2006. Ce livre de bord a été distribué aux pêcheurs ghanéens à l'occasion du renouvellement de leur licence de pêche au mois de janvier 2007.

Dans le cadre du JDIP-3, le projet de suivi des activités réalisées au cours des deux années antérieures a été mené à bien. Le projet du JDIP-3 comprend les activités suivantes :

- programme d'observateurs visant à recueillir les données ;
- révision et examen des performances de la base de données par un expert, et ;
- participation d'un scientifique ghanéen au cours d'introduction à l'analyse statistique des données des pêcheries aux fins de l'obtention de la CPUE standardisée, tenu du 28 mai au 4 juin. Ce cours a été établi suite aux demandes issues de la consultation avec le Dr Ziro Suzuki au cours de la réunion du SCRS en 2006.

Un protocole d'entente entre l'ICCAT et le Ghana pour le projet de 2007 a été signé le 29 mai 2007.

### **3.4 Projet uruguayen (JDIP-2)**

La *Dirección Nacional de Recursos Acuáticos* (DINARA-Uruguay) met en œuvre un projet destiné à corriger les séries historiques de données de prise et d'effort de l'Uruguay à l'aide de nouvelles informations, telles que les données obtenues du programme d'observateurs. Ce projet devrait prendre fin en juillet 2007 et ses résultats devraient être prochainement annoncés.

### **3.5 Amélioration des données en Afrique de l'Ouest**

Le JDIP va promouvoir le programme régional de collecte des données, qui inclut des programmes d'échantillonnage au port, des programmes d'observateurs et des cours de formation rattachés à ces programmes dans les domaines où surgissent des difficultés en matière de collecte des données.

Ce projet a été lancé chez certaines Parties contractantes en développement en Afrique de l'Ouest qui disposent de données insuffisantes sur les pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées.

#### **3.5.1 Sénégal**

Aux fins du renforcement du système de collecte des données, le Sénégal a décidé de réaliser un programme d'échantillonnage couvrant les requins, les thonidés et les espèces apparentées. En outre, il est prévu de réaliser

une enquête sur la pêche sportive, dont les conclusions seront divulguées à la prochaine réunion du Groupe de travail sur les activités de la pêche sportive et récréative.

Un protocole d'entente entre le Sénégal et l'ICCAT a été signé le 25 juillet 2007.

### 3.5.2 *Cap-Vert*

Comme le Cap-Vert est constitué de plusieurs îles, il est difficile d'intégrer les données et les informations sur les pêcheries obtenues dans chaque île. Ceci entraîne parfois la communication tardive des données à l'ICCAT.

Le but du projet est de recueillir les données et d'aider les scientifiques à voyager afin de faciliter l'incorporation des données des pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées. Un protocole d'entente entre le Cap-Vert et l'ICCAT a été signé le 22 mai 2007.

### 3.5.3 *Côte d'Ivoire*

Afin de prendre les décisions pertinentes dans les questions de gestion des pêcheries, un projet est prévu aux fins du renforcement du suivi et de la compréhension de l'essor de la pêcherie artisanale de thonidés et d'espèces apparentées.

Dans le cadre du JDIP-3, le projet est axé sur le renforcement de la collecte des données sur les :

- Istiophoridés, thonidés mineurs et requins ;
- Faux thons ou faux poissons (thons rejetés par les usines de mise en conserve en raison de leur état endommagé ou de leur petite taille, thonidés mineurs (auxide, thazard) et toutes les autres espèces débarquées par les senneurs et vendues sur le marché local).

Un protocole d'entente entre la Côte d'Ivoire et l'ICCAT a été signé le 12 avril 2007.

### 3.5.4 *Sao Tome e Principe*

Sur la base de la proposition reçue en novembre 2006, le cours de formation de base a eu lieu du 3 au 7 septembre 2007 à Sao Tome e Principe. Celui-ci portait sur les points suivants :

- Identification des espèces ;
- Méthode et stratégie d'échantillonnage ;
- Déclaration des données à l'ICCAT, telles que les données de la Tâche I et Tâche II et les rapports annuels, etc.

Un protocole d'entente entre Sao Tome et Principe et l'ICCAT a été signé le 3 juillet 2007. Un scientifique brésilien a accepté de se rendre à Sao Tome e Principe et de dispenser la formation.

### 3.5.5 *Guinée équatoriale*

Lors de la consultation avec le Dr Ziro Suzuki, au cours de la réunion du SCRS à Madrid, en 2006, une demande d'aide a été présentée aux fins de l'essor et de la gestion de la pêcherie thonière, tels que l'établissement d'un système de collecte des données et/ou l'acquisition du matériel (ordinateurs, etc.) à cette fin.

Le JDIP envisage donc d'instaurer en Guinée équatoriale un système approprié de collecte des données halieutiques sur une période de deux ans, en coopération avec l'IEO-Espagne.

Dans le cadre du JDIP-3, deux scientifiques de l'IEO-Espagne se rendront en novembre 2007 en Guinée équatoriale afin d'examiner les pratiques actuelles en matière de collecte de données. Si nécessaire, ceux-ci feront un cours sur la collecte des données et les méthodes de traitement, au moyen de tableurs, aux personnes responsables de la collecte des données de façon à ce que celles-ci et le Département statistique de l'ICCAT puissent régulièrement les vérifier pour décider de la base de données la plus adaptée à la Guinée équatoriale.

Les experts devront formuler des recommandations sur les bases de données appropriées pour la Guinée équatoriale. Celles-ci incluent les bases de données développées par d'autres organisations, comme ARTFISH par la FAO et WINTUNA par la CTOI.

Dans le cadre du JDIP-4, une base de données sera identifiée et adoptée, fondée sur les connaissances acquises à travers les déplacements des experts et les données recueillies.

Un protocole d'entente entre la Guinée équatoriale et l'ICCAT a été signé le 5 septembre 2007.

### ***3.6 Cours d'introduction à l'analyse statistique des données des pêcheries aux fins de l'obtention de la CPUE standardisée***

Etant donné que le JDIP a été chargé de fournir aux scientifiques l'opportunité de se former à l'analyse statistique des données des pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées, le cours d'introduction à l'analyse statistique des données des pêcheries aux fins de l'obtention de la CPUE standardisée s'est tenu du 28 mai au 4 juin 2007. Le cours a eu lieu avant la session d'évaluation du stock de thon obèse afin de faciliter l'assistance des scientifiques au cours.

Deux scientifiques japonais ont assumé les fonctions d'instructeurs et cinq scientifiques (deux financés par le JDIP, un par le Fonds pour les données et deux assumant leurs propres frais) ont participé au cours. Celui-ci s'est composé de trois parties : théorie, pratique et exemples d'analyse des données. Le cours a été positivement évalué par les instructeurs et les participants et il est prévu d'organiser un cours de formation supérieure à l'avenir.

### ***3.7 Atelier de l'ICCAT à Dakar***

Plusieurs pêcheries ouest-africaines capturent des thonidés et des espèces apparentées, y compris des requins, soit comme espèces cibles, soit comme espèces accessoires. Toutefois, les données de capture ne sont pas toutes déclarées à l'ICCAT, et les données de l'échantillonnage biologique, tel que la composition par taille, ne sont pas souvent recueillies et/ou déclarées.

L'ICCAT a organisé un Atelier du 18 au 22 juin 2007 à Dakar, Sénégal, dans l'objectif d'examiner et d'améliorer les systèmes de collecte des données des Parties contractantes en Afrique de l'Ouest, y compris la déclaration, l'identification des espèces et les méthodologies des lacunes des données historiques, etc. Un administrateur et un scientifique des pays suivants ont pris part à cet Atelier : Angola, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, République de Guinée, Sao Tome e Principe et Sénégal.

Comme les objectifs de l'Atelier rejoignent ceux du JDIP et que l'Atelier était censé compléter le cours de formation organisé en 2006 à Sally (Sénégal), le JDIP a contribué la somme de €20.004,80 à la mise en œuvre du cours.

### ***3.8 Aide aux fins de la participation aux réunions du SCRS en 2007***

Les frais de voyage des scientifiques de deux Parties contractantes en développement ont été pris en charge afin d'assurer leur participation à la session d'évaluation du stock de thon obèse tenue à Madrid du 5 au 12 juin 2007.

Le reliquat des fonds sera utilisé pour inviter les scientifiques de quatre Parties contractantes en développement à assister à la réunion de 2007 du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), qui se tiendra aussi à Madrid.

### ***3.9 Actualisation du Manuel de l'ICCAT***

A sa première réunion, le Comité directeur a décidé que le JDIP verserait €20.000 sur une période de deux ans à titre de contribution à l'actualisation du Manuel de l'ICCAT.

Jusqu'à ce jour, le JDIP a contribué à l'élaboration du chapitre 4, qui traite essentiellement de la collecte et de la transmission des données halieutiques et biologiques et à des parties du chapitre 2 qui traite de la description des espèces (albacore, thon obèse, espadon et thon rouge).

Le reliquat des fonds (€3.300) servira à assumer une partie des dépenses de traduction du texte.

### **3.10 Posters de marquage**

A la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité directeur, il a été décidé que le JDIP contribuerait à renouveler et disséminer les posters encourageant les gens à retourner les marques avec les informations de récupération. Cette contribution a été annoncée à la réunion du Groupe de travail *ad hoc* de coordination du marquage, tenue du 15 au 16 mars 2007 à Madrid.

Les posters sont en cours d'élaboration conformément aux directives formulées à la réunion susmentionnée.

### **3.11 Aide au programme d'observateurs en vertu de la Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement des grands palangriers [Rec. 05-06]**

Comme à la réunion de 2005 de la Commission, la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement des grands palangriers* [Rec. 05-06] a été adoptée, les membres du Comité directeur ont décidé, à leur 3<sup>ème</sup> réunion, que le JDIP contribuerait à l'élaboration du manuel du programme d'observateurs.

Une somme de €15.000 a donc été dégagée à cette fin du JDIP-3.

## **4 Exécution du budget**

Les contributions, le budget et les frais encourus au titre de 2006-2007 sont indiqués au **Tableau 1** ci-joint.

### **4.1 Salaires**

Le salaire du Coordinateur et de l'Assistante sont compris dans ce chapitre.

Le nouveau Coordinateur du JDIP, M. Takaaki Suzuki, est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> août 2007. Ce chapitre inclut les dépenses correspondant à sa nomination et au rapatriement de la Coordinatrice antérieure, Mlle Miho Wazawa.

### **4.2 Voyages et réunions**

Ce chapitre comprend les frais de voyages du coordinateur ou du personnel du Secrétariat aux fins de la coordination des projets. Dans le cadre du JDIP-3, plusieurs voyages sont prévus en Afrique de l'Ouest et à la 20<sup>ème</sup> réunion ordinaire de la Commission (novembre 2007).

### **4.3 Matériel**

Ce chapitre inclut l'achat du matériel requis (ordinateurs, logiciel, fournitures et matériel de bureau en général).

### **4.4 Administration**

Ce chapitre comprend un audit externe annuel des fonds du JDIP. Des frais généraux équivalant à 5% du budget total sont remboursés au Secrétariat afin de couvrir les dépenses administratives du projet.

### **4.5 Frais financiers**

Ce chapitre inclut les contingences, telles que les fluctuations des taux de change et des commissions bancaires.

### **4.6 Projets**

Ce chapitre comprend un montant destiné au financement des diverses activités.

## **5 Possibles activités en 2007-2008**

Selon l'Agence des Pêches du Japon, la contribution du JDIP au titre de la quatrième période fiscale s'élève à US\$ 300.379.

Le budget proposé pour le JDIP-4 (décembre 2007-novembre 2008) figure dans le **Tableau 1** ci-joint.

### ***5.1 Formation à dispenser aux scientifiques et aux techniciens des Parties contractantes en développement***

Il s'agit d'une formation à la collecte et à la déclaration des données, et d'ateliers spécialisés ou de cours de formation spéciale sur les méthodes d'évaluation de stocks communément utilisées par l'ICCAT.

### ***5.2 Cours de formation sur la collecte des données des Tâches I et II***

Certaines Parties contractantes ne disposent pas d'un système adéquat de collecte et de déclaration des données et ont du mal par conséquent à répondre aux exigences en matière de statistiques, telles qu'énoncées dans les Recommandations et les Résolutions de l'ICCAT. Le JDIP envisage d'apporter une aide aux fins de la réalisation de tâches susceptibles de donner lieu à des évaluations de stocks plus précises, et par voie de conséquence, à une meilleure gestion des pêcheries. Certaines de ces tâches sont énumérées ci-dessous :

- a) Cours de formation sur la mise en œuvre de programmes de collecte de données ;
- b) Développement de programmes de collecte de données, y compris un programme d'observateurs, un schéma d'échantillonnage et des améliorations au format des livres de bord et de leur couverture ;
- c) Cours ou assistance technique aux fins de la mise en œuvre de programmes de collecte de données.

L'actualisation du Manuel de l'ICCAT, bénéficiant du financement partiel du JDIP, sera utile pour la mise en œuvre du cours et de l'assistance techniques.

### ***5.3 Programme de collecte des données***

Le JDIP va promouvoir des programmes de collecte des données, y compris des programmes d'échantillonnage au port et des programmes d'observateurs dans les zones où la collecte des données s'avère difficile.

Entre-temps, il serait utile que les scientifiques des Parties contractantes en développement aient l'occasion de collaborer dans la recherche, y compris les programmes d'observateurs et les programmes d'échantillonnage coordonnés par des scientifiques expérimentés originaires d'autres Parties contractantes afin d'acquérir des compétences en matière de collecte de données et de stratégie.

En ce qui concerne cette question, il a été décidé que plusieurs programmes de collecte de données menés en Afrique de l'Ouest qui ont démarré dans le cadre du JDIP-3 (décembre 2006 – novembre 2007) devraient être poursuivis avec le JDIP-4.

### ***5.4 Suivi des projets***

Aux fins du suivi des projets mis en œuvre, des experts devraient être envoyés sur place afin d'évaluer le projet en cours et fournir un avis sur les besoins éventuels en matière d'amélioration et/ou d'une aide accrue.

### ***5.5 Aide à la participation aux réunions du SCRS***

Il est important que les scientifiques des Parties contractantes en développement puissent assister aux réunions du SCRS de façon à ce qu'ils puissent jouer un rôle actif dans l'étude et la gestion des thonidés et des espèces apparentées dans l'océan Atlantique, ce qui implique une participation active dans les évaluations de stocks.

Il est escompté que les participants contribuent aux discussions et évaluations en fournissant les informations sur leurs pêcheries, ainsi que les connaissances et compétences acquises dans divers cours organisés par le JDIP.

Le JDIP souhaite encourager les scientifiques des Parties contractantes en développement à assister aux réunions du SCRS en finançant leurs frais de voyages. Les scientifiques à inviter devraient être sélectionnés en tenant compte de leur contribution escomptée aux réunions.

### ***5.6 Aide au plan de récupération des données***

En 2005, le SCRS a fait sienne la volonté du Secrétariat de l'ICCAT de lancer un « plan de récupération des données » qui devrait viser (i) l'identification et (ii) la récupération des données thonières historiques qui ne sont pas actuellement disponibles dans la base de données de l'ICCAT.

A cet égard, le JDIP pourrait encourager les Parties contractantes en développement qui ont l'intention de mener à bien ce plan. Toutefois, ce projet devrait être réalisé en tenant compte de l'avis fourni par les scientifiques du Sous-comité des Statistiques ou des Groupes d'espèces concernés.

En outre, afin de faire des corrections aux données de capture historique qui ont été déclarées par le passé dans la base de données de l'ICCAT, il convient de suivre la procédure prévoyant la présentation des données au SCRS et son approbation ultérieure.

### **Bibliographie**

ICCAT. 2006. Coordinator's Report on Activities of the Japan Data Improvement Project (JDIP): December 2004 to November 2005. Report for Biennial Period, 2004-05, Part I (2): 32-37 (English version).

ICCAT. 2007. Coordinator's Report on Activities of the Japan Data Improvement Project (JDIP): December 2005 to November 2006. Report for Biennial Period, 2006-07, Part I (2): 43-48 (English version).

**Tableau 1.** Budgets du JDIP, de décembre 2004 à novembre 2008.**1. Income**

Budget Chapter	Sub-chapter	2004-2005 (JDIP-1) <sup>1</sup>		2005-2006 (JDIP-2) <sup>2</sup>		2006-2007 (JDIP-3) <sup>3</sup>		2007-2008 (JDIP-4) <sup>4</sup>	
		€	(US\$)	€	(US\$)	€	(US\$)	€	(US\$)
1. Contribution from Japan		242,363.10	(308,350.00)	235,005.45	(308,350.00)	240,513.00	(308,350.00)	220,478.19	(300,379.00)
2. Remaining balance	Balance from previous year	-	-	15,648.51	-	36,183.37	11	-	-
	Bank interest	-	-	530.47	-	6,080.47	-	-	-
	Subtotal	-	-	16,178.98	-	42,263.84	-	-	-
Total 1-2		242,363.10		271,184.43		282,776.84			

**2. Expenses**

Budget Chapter	Sub-chapter	2004-2005 (JDIP-1)		2005-2006 (JDIP-2)		2006-2007 (JDIP-3)		2007-2008 (JDIP-4)	
		Budget <sup>5</sup>	Expenses	Budget <sup>6</sup>	Expenses	Budget <sup>7</sup>	Current expenses <sup>8</sup>	Projected expenses <sup>9</sup>	
		€	€	€	€	€	€	€	€
1. Coordination	Salary	74,339.27	71,116.46	89,500.00	83,152.92	93,010.16	67,613.26	107,500.00	146,457.77
	Other benefit	10,614.34	10,614.34	2,500.00	-	27,283.73	18,674.95	7,500.00	10,217.98
	Subtotal 1	84,953.61	81,730.80	92,000.00	83,152.92	120,293.89	86,288.21	115,000.00	156,675.75
2. Travel / Meetings	Travel (Ticket)	35,257.10	16,309.85	14,500.00	3,512.95	14,000.00	-	10,000.00	13,623.98
	Travel (Lodging)	-	3,842.68	-	2,626.43	-	-	-	-
	Travel (Perdiem)	-	8,598.67	-	2,177.11	-	-	-	-
	Other expenses	-	1,169.57	-	-	-	-	-	-
	Subtotal 2	35,257.10	29,920.77	14,500.00	8,316.49	14,000.00	-	10,000.00	13,623.98
3. Administration	Contract (Auditor)	7,000.00	7,000.00	8,700.00	9,947.10	10,000.00	-	10,000.00	13,623.98
	Overhead	12,130.00	12,118.16	12,148.99	12,148.99	12,025.65	-	10,993.87	14,978.02
	Other	1,225.40	225.40	2,151.01	338.32	1,587.30	49.73	1,000.00	1,362.40
	Subtotal 3	20,355.40	19,343.56	23,000.00	22,434.41	23,612.95	49.73	21,993.87	29,964.40
4. Equipment	Equipment	6,925.35	6,864.16	4,775.00	4,378.18	3,709.58	1,826.54	3,500.00	4,768.39
	Other	924.60	81.97	100.00	-	310.42	-	120.00	163.49
	Subtotal 4	7,849.95	6,946.13	4,875.00	4,378.18	4,020.00	1,826.54	3,620.00	4,931.88
5. Project activities	Brazil	46,900.00	46,900.00	35,000.00	35,000.00	-	-	-	-
	Ghana	15,000.00	11,923.32	10,077.00	9,953.80	9,000.00	5,300.60	62,864.32	85,646.21
	Uruguay	-	-	10,000.00	10,000.00	-	-	-	-
	Senegal (2006 March)	-	-	23,335.46	23,335.46	-	-	-	-
	Data improvement in Africa	-	-	-	-	33,500.00	25,757.77	-	-
	ICCAT WS in Dakar	-	-	-	-	20,004.80	20,004.80	-	-
	ICCAT Manual	10,000.00	10,000.00	10,000.00	6,700.00	3,300.00	-	-	-
	Observer manual	-	-	4,694.96	-	15,000.00	-	-	-
	Tagging poster	-	-	-	-	7,000.00	-	-	-
	Travel assistance	8,000.00	8,000.00	15,000.00	15,210.02	23,045.20	8,625.43	-	-
	Project contingencies	3,000.00	1,312.61	2,972.58	2,086.57	-	-	-	-
	Subtotal 5	82,900.00	78,135.93	111,080.00	102,285.85	110,850.00	59,688.60	62,864.32	85,646.21
6. Financial expenses	Bank charges & currency exchange	11,047.04	10,637.40	9,550.45	14,548.50	10,000.00	2,775.21	7,000.00	9,536.78
7. Contingencies		-	-	16,178.98	-	-	-	-	-
Total 1-7		242,363.10	226,714.59	271,184.43	235,116.35	282,776.84	150,628.29	220,478.19	300,379.00

1: Nov. 2004 Taux de change US\$/€des Nations unies appliqué : 1US\$=0,786€

2: Août 2005 Taux de change US\$/€des Nations unies appliqué : 1 US\$= 0,827€

3: Sept 2006 Taux de change US\$/€des Nations unies appliqué : 1US\$=0,780€

4: Notification de l'Ambassade du Japon en Espagne en avril 2007.

5: Budget convenu à la réunion de septembre 2005 du Comité directeur.

6: Budget convenu à la réunion de septembre 2006 du Comité directeur.

7: Budget révisé.

8: Dépenses actuelles: 1<sup>er</sup> décembre 2006 au 31 août 2007.9: Dépenses prévues: du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 30 novembre 2008. Exprimées en €aux fins d'illustration uniquement (basé sur le taux de change €US\$ des Nations unies du mois de septembre 2007: 1 US\$=0,734€).10: Inclut assistance pour le Groupe de travail chargé de passer en revue les Programmes de suivi statistique et la 3<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de travail chargé de développer des stratégies de gestion intégrées et coordonnées pour le thon rouge de l'Atlantique.

11. Inclut le solde (€36.068,08) et le rémanent issu de l'audit (€115,29).

### Propositions sur les publications

#### Accord avec *Aquatic Living Resources*

Conformément à la Recommandation du Comité scientifique de 2006, en 2007, le Secrétariat a poursuivi ses travaux visant à parvenir à un accord avec une revue scientifique de renom afin que certains documents présentés au SCRS puissent avoir une diffusion plus large dans le domaine scientifique. Le Secrétariat a régulièrement informé le Comité éditorial, mis en place en 2006 au sein du SCRS, des contacts maintenus.

A la suite de ces travaux, un accord a été obtenu avec la revue *Aquatic Living Resources* (ALR) et les membres du SCRS en ont été informés le 11 juillet dernier.

Conformément à l'accord conclu, l'ALR inclura dans sa structure une section permanente consacrée aux thonidés et aux espèces apparentées. Les documents de l'ICCAT qui, compte tenu de leur importance sont considérés intéressants pour ce type de revue, seront publiés dans cette section.

Dans un premier temps, seuls les documents relevant de l'ICCAT y seront inclus, même si l'accord pourrait être élargi ultérieurement à d'autres ORGP thonières.

La procédure établie est la suivante:

1. Le Comité éditorial sélectionnera, parmi les documents présentés au SCRS, les textes dont le contenu pourrait faire l'objet d'une publication ayant les caractéristiques de l'ALR.
2. A l'issue de cette sélection, le Comité éditorial se mettra en contact avec leurs auteurs, en leur indiquant qu'il est possible que leur document soit transmis à l'ALR aux fins de publication. Le Comité éditorial leur soumettra également des suggestions relatives au document. Ces suggestions pourront viser à des propositions concrètes sur les auteurs qui pourraient être inclus et/ou des analyses ou des développements qui pourraient être appliqués ou améliorés.
3. Les auteurs intéressés par la soumission de documents à l'ALR réaliseront une première révision de leur texte et transmettront le document au Secrétariat dans un délai préalablement défini. Etant donné que la revue ALR est seulement publiée en anglais et en français, deux des trois langues officielles de l'ICCAT, le Secrétariat procèdera à la traduction des documents en espagnol afin de permettre aux scientifiques hispanophones d'accéder à la publication.
4. Le Secrétariat recevra les documents et les enverra, une fois par an, au cours du premier semestre, à l'ALR aux fins de publication. Conjointement avec les documents, une liste des réviseurs possibles sera également adressée, laquelle aura été élaborée au préalable par le Comité éditorial du SCRS.
5. Après l'envoi, les documents suivront le processus normal de révision établi par l'ALR.

La première sélection des documents se fera parmi les documents présentés au SCRS en 2007.

En vue d'officialiser cet accord, certains aspects concrets doivent être définis :

1. **Format de la publication.** ALR a proposé les options suivantes :
  - a) Par voie électronique exclusivement
  - b) Sur format papier exclusivement.
  - c) Sur format papier et électronique.
2. **Qualité de la publication.** Dans le cas des options sur format papier, les copies peuvent être en noir et blanc ou inclure des copies en couleur.
3. **Possibilité de publier des volumes monographiques.** Il est possible de publier périodiquement des numéros monographiques compilant les documents de l'ICCAT publiés au cours de la période. La périodicité de cette publication dépendra du nombre de documents devant être publiés et sera définie

par l'ICCAT. Un recueil de tous les articles sera publié (articles consolidés) chaque année, sous une couverture ALR-ICCAT indiquant clairement qu'il s'agit d'articles publiés pendant l'année et sous le nom des éditeurs responsables de cette section. Les frais d'édition seraient limités à l'édition sur papier et la diffusion de ce numéro pourrait être à l'attention des membres des nombreuses commissions thonières et autres. Le nombre de copies doit être connu pour pouvoir en estimer les coûts.

Les implications budgétaires sont les suivantes.

- La publication d'articles dans les numéros ordinaires de l'ALR est gratuite. L'ICCAT ne devra payer que les numéros supplémentaires de la publication qu'elle nécessite pour sa liste de diffusion. Le coût de chaque numéro supplémentaire, estimé sur la base de 10-12 documents présentés chaque année et un nombre de 150-160 exemplaires supplémentaires, s'élève à **25 €** par exemplaire, hors taxes (2,10% TVA), soit un total de **3.750 €** par an pour 150 exemplaires. La distribution des exemplaires supplémentaires relèvera de l'ALR et l'ICCAT se chargera des frais d'envoi.
- La publication d'un numéro monographique incluant les documents publiés dans les différents numéros ordinaires, sur la base de 150-160 copies, sera de **40 €** hors taxes (2,10% TVA), soit un total de **6.000 €** (150 exemplaires). Il existe diverses options pour cette publication:
  - a) L'impression de la couverture en quatre couleurs s'élève à 450 Euros (hors taxes). La couverture actuelle de la revue ALR est bicolore (gratuite).
  - b) L'impression des pages en couleur totalise 632 Euros hors taxes (5,5% TVA) par section (16 pages). La couleur est gratuite si la publication se fait uniquement sur la web.

L'accès aux articles de l'ALR est gratuit deux après leur publication.

Les droits d'auteur permettent aux auteurs d'archiver gratuitement leurs articles publiés dans l'ALR (réimpression en pdf d'EDP) sur le site de leur institut sans délai.

Il est possible d'obtenir un accès électronique immédiat (sans devoir attendre deux ans) pour 10 articles, au prix de 350 Euros hors taxes (19,6% TVA) par article.

#### **Inclusion du *Recueil de documents scientifiques* de l'ICCAT dans *Thomson Scientific***

*Thomson Scientific* s'engage à assurer une couverture exhaustive des publications les plus importantes et influentes du monde afin de répondre aux besoins en matière d'informations actuelles et rétrospectives de ses abonnés. Actuellement, Web of Science couvre plus de 9.000 revues internationales et régionales et collections de livres dans tous les domaines des sciences naturelles, des sciences sociales des arts et des lettres.

L'inclusion du *Recueil de documents scientifiques* de l'ICCAT dans *Thomson Scientific* représentera une avancée importante aussi bien du point de vue quantitatif (augmentation substantielle de la diffusion au sein de la communauté scientifique) que qualitatif (augmentation considérable du prestige des documents publiés dans le *Recueil*).

Ces dernières années, le Secrétariat a déployé d'importants efforts en vue d'améliorer la qualité du *Recueil de documents scientifiques de l'ICCAT*, conformément aux recommandations du SCRS.

Dans le cadre de ces travaux d'amélioration, il convient de mentionner l'élaboration de directives pour les auteurs des documents scientifiques et le travail de révision éditoriale qui est réalisé pour chaque volume du *Recueil*. Une partie de ces travaux répond à des besoins éditoriaux nécessaires pour inclure les documents publiés dans le *Recueil de l'Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA)*. Ce travail de révision inclut les éléments ci-après:

- Formatage des documents.
- Elaboration de résumés pour les documents qui n'en n'ont pas.
- Inclusion des mots clefs pour les documents qui n'en n'ont pas.
- Vérification des références des tableaux et figures.
- Vérification et correction des références bibliographiques.
- Traduction des résumés dans les trois langues officielles de l'ICCAT.

Des informations détaillées relatives aux objectifs et aux conditions que la publication doit réunir ainsi que la procédure d'inclusion peuvent être consultées sur <http://scientific.thomson.com/free/essays/selectionofmaterial/journalselection/>.

Lors de l'analyse des conditions nécessaires qui déterminent l'inclusion d'une publication, nous pouvons constater que le *Recueil de documents scientifiques* réunit largement les conditions requises pour son inclusion. Le Secrétariat pourrait immédiatement entreprendre les démarches à ce titre. Etant donné qu'il est également possible qu'une publication soit recommandée par des scientifiques à titre individuel, la demande du Secrétariat pourrait être étayée par des recommandations de scientifiques du domaine des thonidés.

Indépendamment de ce processus, il est important de souligner le coût que représente pour le Secrétariat le maintien de la qualité du *Recueil de documents scientifiques*, compte tenu notamment du fait qu'une partie des documents présentés au SCRS ne réunissent pas les normes minimales d'une publication scientifique (inclusion de résumés et de mots clefs et vérification bibliographique).